

L'EMPLOI CHIFFRES 2015

EN PRODUCTION AGRICOLE



MORBIHAN

Avant-propos

Ce rapport annuel a pour mission de mesurer le niveau de l'emploi dans la production agricole du département, d'en suivre l'évolution et de contribuer à en apprécier les potentialités.

Il est le fruit d'un travail réalisé en étroite collaboration entre les partenaires suivants :

- **MSA** (Mutualité Sociale Agricole)
- **AEF** (Association Emploi Formation)
- **Pôle Emploi**
- **Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne**
- **FAFSEA** (Fond d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations et Entreprises Agricoles)



Les **partenaires sociaux** ont été associés à son élaboration et ont ainsi apporté l'éclairage des professionnels dans le cadre d'un comité de lecture.

Ce rapport comporte des données sur 5 champs d'analyse :

- L'emploi agricole en Bretagne (sources MSA d'Armorique et Portes de Bretagne)
- les exploitations et exploitants agricoles (sources MSA d'Armorique et Portes de Bretagne)
- l'emploi salarié dans le secteur d'activité de production (sources MSA d'Armorique et Portes de Bretagne)
- la situation du marché du travail (sources AEF – Pôle Emploi)
- la formation professionnelle dans le secteur agricole (sources CRAB et FAFSEA)

Contacts utiles

Pour vous procurer d'autres exemplaires de ce document, obtenir des informations complémentaires sur cette publication et sur son contenu, vous pouvez contacter :

Mutualité Sociale Agricole des Portes de Bretagne

La Porte de Ker Lann
Rue Charles Coudé, BRUZ
35027 RENNES cedex 9
02 99 01 80 80
contact@portesdebretagne.msa.fr

AEF du Morbihan

Cité de l'Agriculture
BP 183
56005 VANNES CEDEX
Tél : 02 97 46 22 14
Fax : 02 97 46 22 23
aef-morbihan@anefa.org

Sommaire

1- L'EMPLOI AGRICOLE EN BRETAGNE	p 2
2- L'EMPLOI AGRICOLE DANS LE MORBIHAN	p 10
Les exploitations agricoles	p 10
Les exploitants agricoles	p 11
Les employeurs de main d'œuvre	p 12
Les salariés en production agricole	p 14
Le temps de travail	p 16
La nature des contrats salariés	p 18
Les flux de salariés	p 19
La place des pays dans le département	p 21
3- LE MARCHÉ DE L'EMPLOI AGRICOLE	p 23
Les offres d'emploi de l'agriculture	p 23
Les demandeurs d'emploi de l'agriculture	p 28
Les flux mensuels	p 32
4- LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN PRODUCTION AGRICOLE	p 33

Précisions sur les données de la MSA

Les tableaux de bord de l'emploi salarié en production agricole sont élaborés à partir des contrats de travail et des déclarations de salaires. Le secteur d'activité est déterminé par la catégorie de risque accident du travail (AT) du salarié.

Nombre d'employeurs de main d'œuvre

Une entreprise est considérée comme employeur dès lors qu'elle a employé un salarié au moins une heure dans l'année. Un employeur qui a eu, dans l'année, des salariés dans plusieurs secteurs d'activités est comptabilisé dans chacun des secteurs.

Nombre de salariés

Une personne ayant travaillé au moins une heure dans l'année est considérée comme salarié.

Un individu peut être compté plusieurs fois :

- **Par risque Accident du Travail (AT)** : un salarié est compté autant de fois qu'il a travaillé dans des secteurs d'activité différents (risques AT). Si le salarié a eu plusieurs emplois dans le même risque AT, il n'est compté qu'une seule fois dans ce risque.
- **Par Taille de l'entreprise** : un salarié est compté une fois par taille d'entreprise ; s'il a travaillé dans plusieurs entreprises de même taille, il est compté une fois. Si le salarié a travaillé dans deux entreprises de tailles différentes, il est compté deux fois.

Nombre et nature de contrats

Il s'agit du nombre de contrats de travail, un salarié est compté autant de fois qu'il a eu de contrats à durée déterminée et/ou de contrats à durée indéterminée.

Equivalent Temps Plein (ETP)

- **Salariés en ETP** : somme des heures de travail rémunérées dans l'année par catégorie de risque AT divisée par 1 820 heures.
- **Taille de l'entreprise en ETP** : total des heures de travail rémunérées dans l'année par l'ensemble des salariés de l'entreprise divisé par 1 820 heures.

Secteurs d'activités (quelques précisions)

- Cultures spécialisées : maraîchage en pleine terre, sous abris chauffés ou non, fleurs, fruits, pépinières, bulbiculture, arboriculture, végétaux d'ornement, sapins de Noël.
- Cultures et élevages non spécialisés : cultures générales, fourragères et céréalières, comprend aussi les CUMA.
- Elevages spécialisés de gros animaux : bovins, porcins, ovins, chevaux.
- Elevages spécialisés de petits animaux : aviculture et pisciculture.
- Activités diverses : gardes chasse, gardes pêches, jardiniers, gardes forestiers, organismes de remplacement, travail temporaire.

Précisions sur les données de Pôle Emploi

Catégorie A : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, sans emploi, tenus d'être disponibles et d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Cette catégorie correspond au numérateur retenu par le Bureau International du Travail dans son calcul du taux de chômage.

Catégorie B : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (plus de 78 heures au cours du mois).

Catégorie D : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi pour diverses raisons (stage, formation, maladie), sans emploi.

Catégorie E : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés)

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES BRETONNES

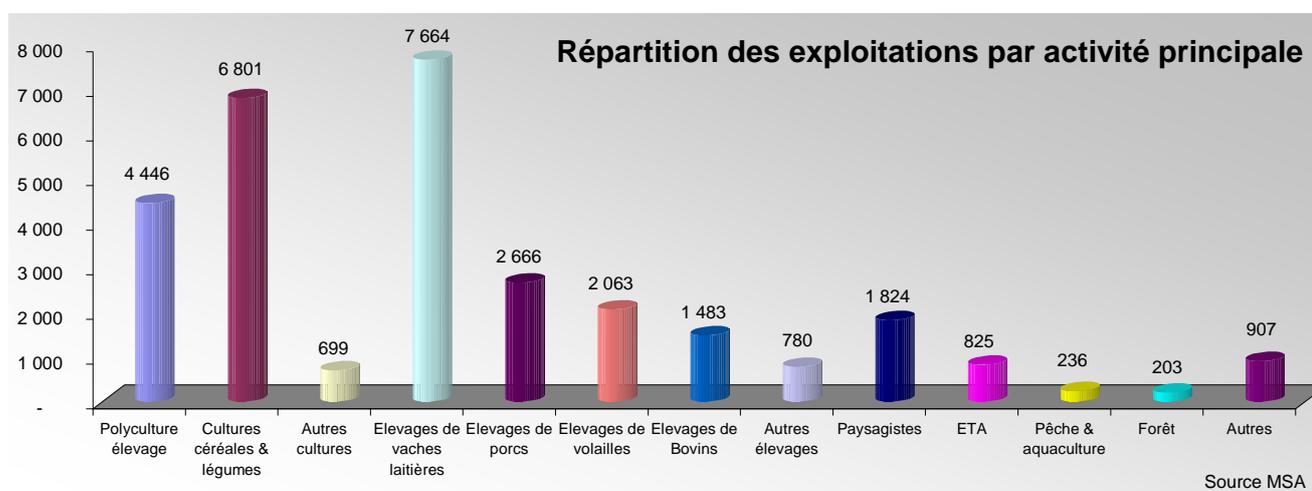
(Source MSA)

Année	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
Nombre d'exploitations	31 872	31 512	31 116	30 597	-4,0%

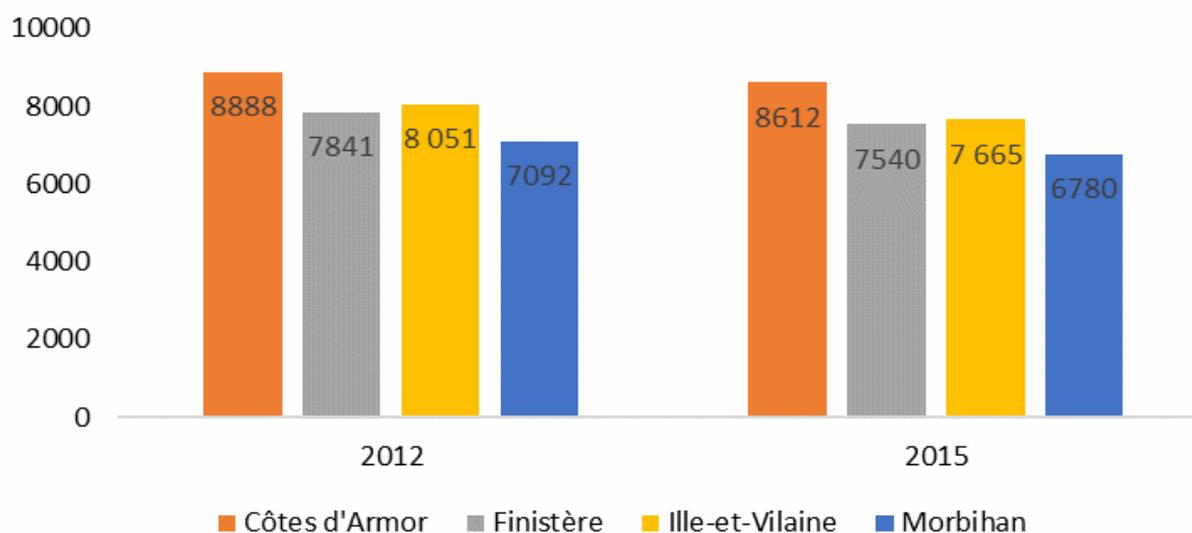
Entre 2012 et 2015, le nombre d'exploitations a diminué de 4% en Bretagne. Cette diminution est progressive d'une année sur l'autre depuis 2012.

En 2015, les exploitations du Finistère et de l'Ille-et-Vilaine représentent chacune ¼ du nombre d'exploitations de la région. 28% des exploitations sont en Côtes d'Armor.

Les productions majoritairement représentées sont l'élevage de vaches laitières et les cultures de céréales et légumes.

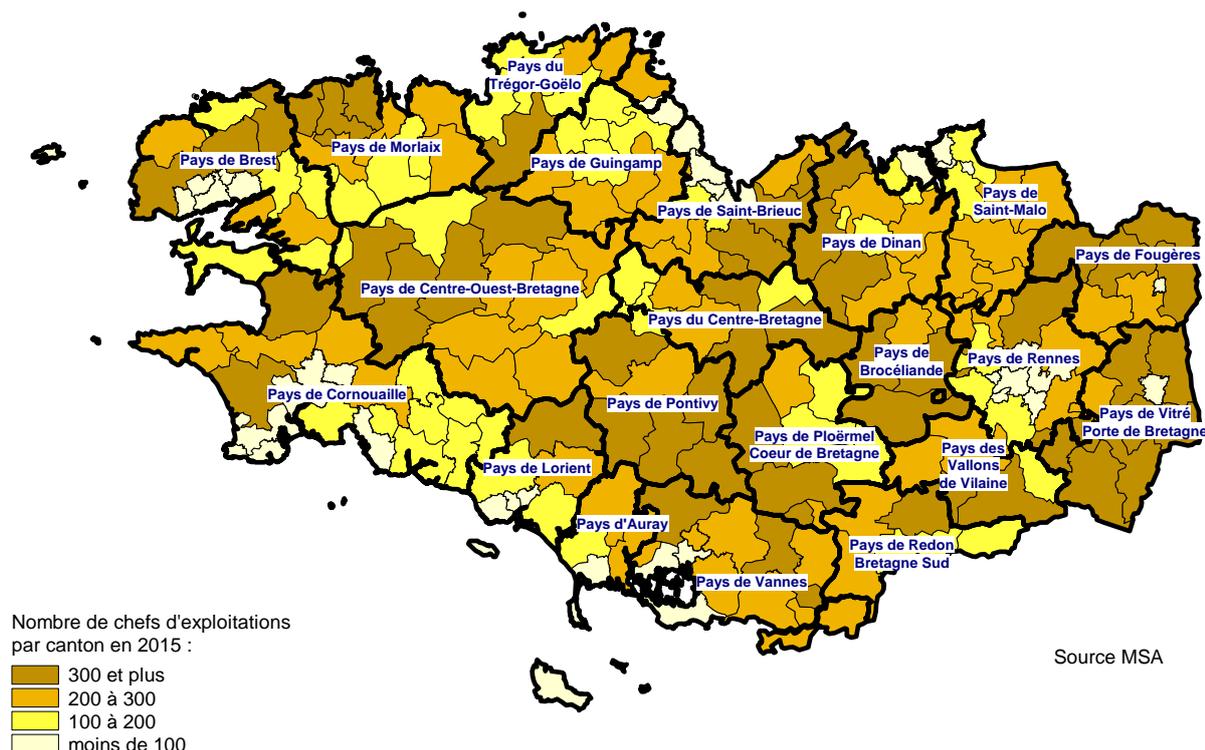


Répartition et évolution des exploitations par département



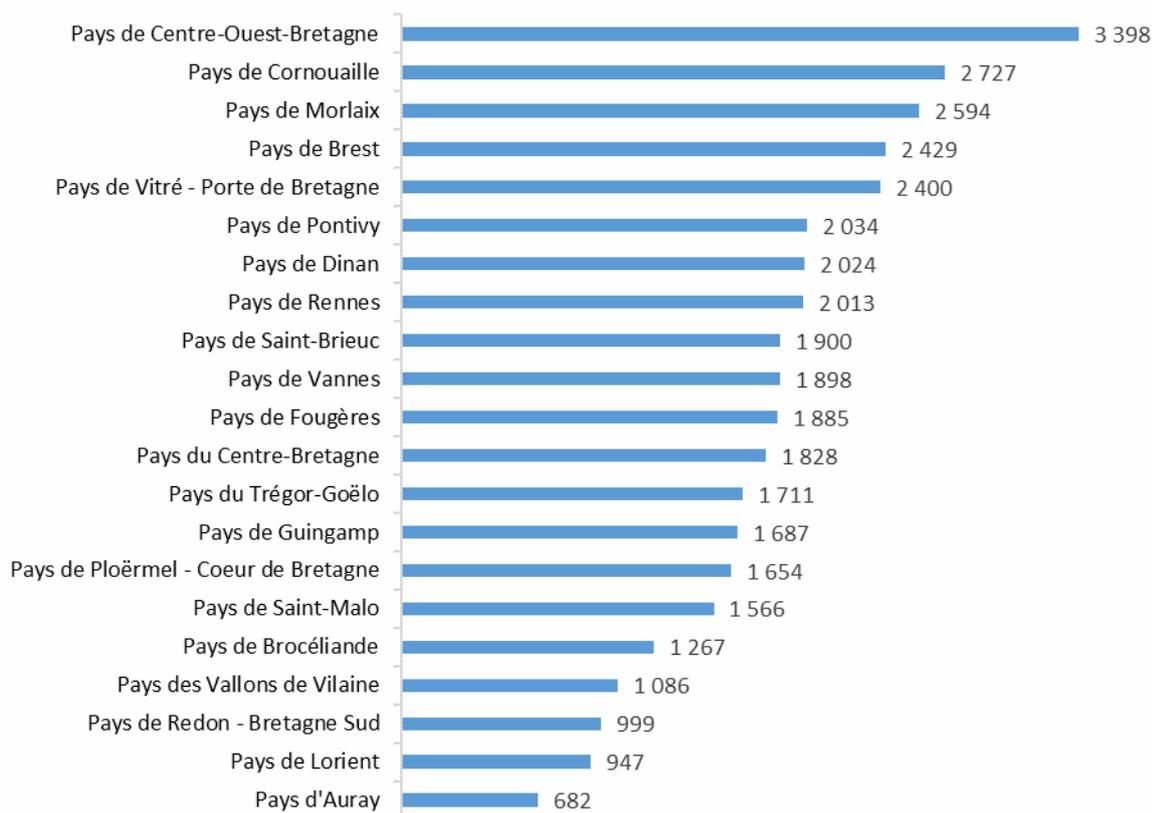
LES EXPLOITANTS AGRICOLES BRETONS

(Source MSA)

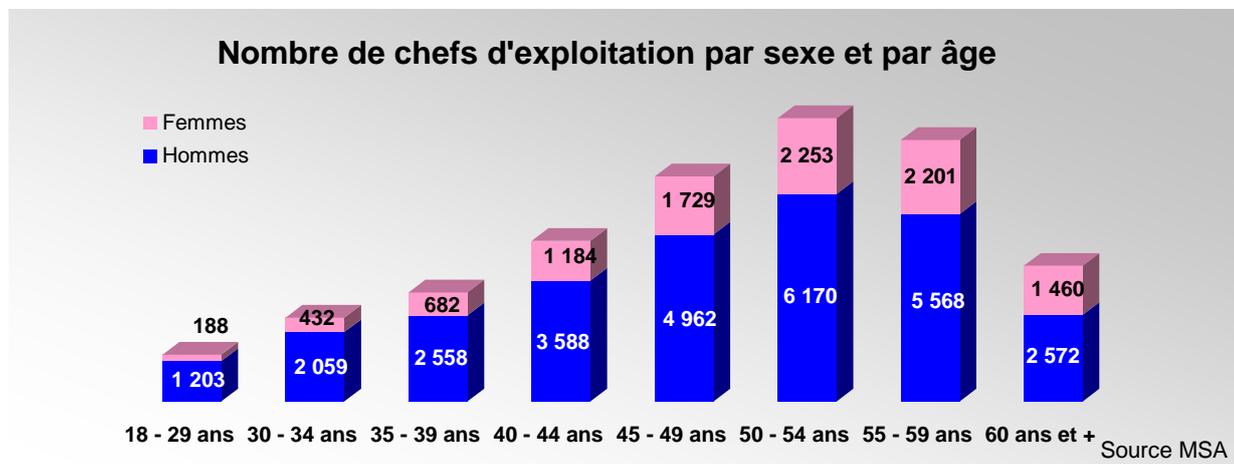


Les Pays de Centre-Ouest-Bretagne, de Cornouaille, de Morlaix, de Brest et de Vitré-Porte-de-Bretagne regroupent chacun plus de 5% des chefs d'exploitation (voir détails « place des Pays » dans les chiffres départementaux).

Les chefs d'exploitation par pays

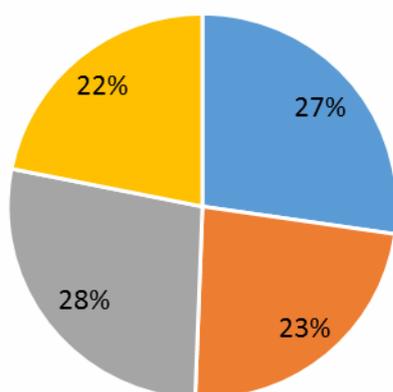


Année	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
Nombre de chefs d'exploitation	40 885	40 226	39 555	38 809	-5,1%
dont femmes	10 799	10 530	10 327	10 129	-6,2%

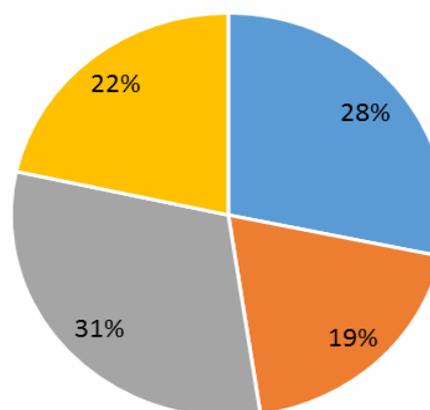


En 2015, on dénombre 38 809 chefs d'exploitation dont 26% sont des femmes. Le nombre de chefs d'exploitation a diminué entre 2012 et 2015 de 5%. Cette diminution est légèrement plus importante pour les femmes cheffes d'exploitation. On retrouve une part plus importante de femmes dans les générations « 40-44 ans » qui représentent 1/3 des chefs d'exploitation. Dans les générations « 55-59 ans » et « 60 et + », elles représentent 40% et 57% des chefs d'exploitations.

Part des exploitants en 2015



Part des exploitantes en 2015

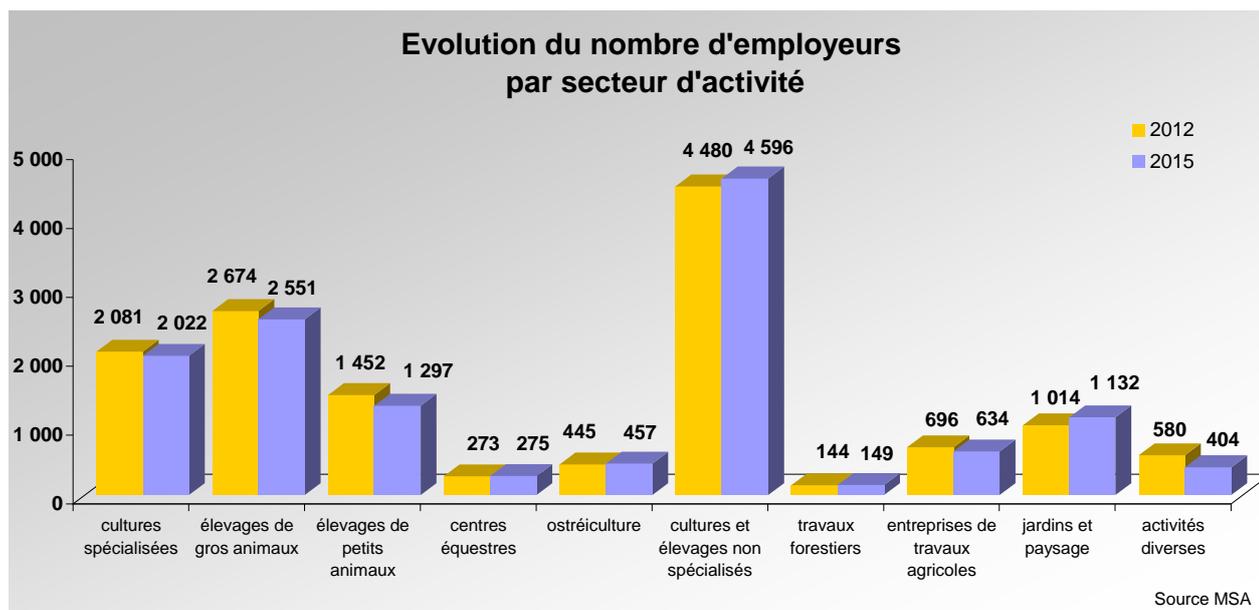


■ Côtes d'Armor ■ Finistère ■ Ille-et-Vilaine ■ Morbihan

L'Ille-et-Vilaine compte le plus grand nombre de chefs d'exploitation alors même que ce département ne réunit pas le plus grand nombre d'exploitations. Ce département compte également le plus grand nombre de femmes, cheffes d'exploitation.

LES EMPLOYEURS DE MAIN D'ŒUVRE

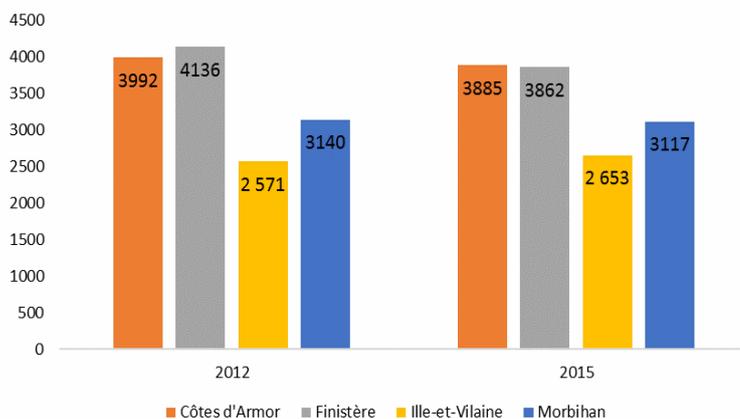
(Source MSA)



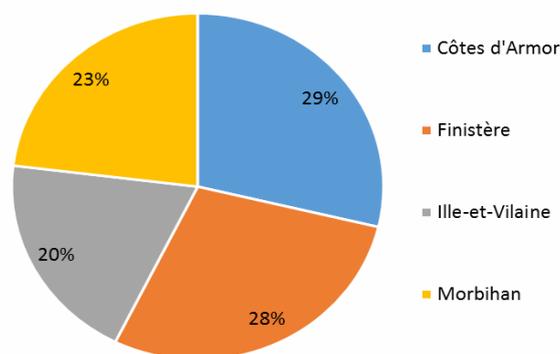
En 2015, il y avait 13 517 employeurs dans les différents secteurs d'activité agricole. Leur nombre a diminué de 2% par rapport à 2012.

En 2015, la plus grande part d'employeurs se retrouve en élevage (29% des employeurs en « élevages de gros et petits animaux ») et 34% des employeurs en « cultures et élevages non spécialisés ». Les cultures spécialisées représentent 15% des employeurs agricoles.

Répartition et évolution des employeurs par département



Répartition des employeurs par département en 2015



La plus forte diminution du nombre d'employeurs est constatée dans le Finistère (- 7%). En revanche, en Ille-et-Vilaine, le nombre d'employeurs augmente de 3%.

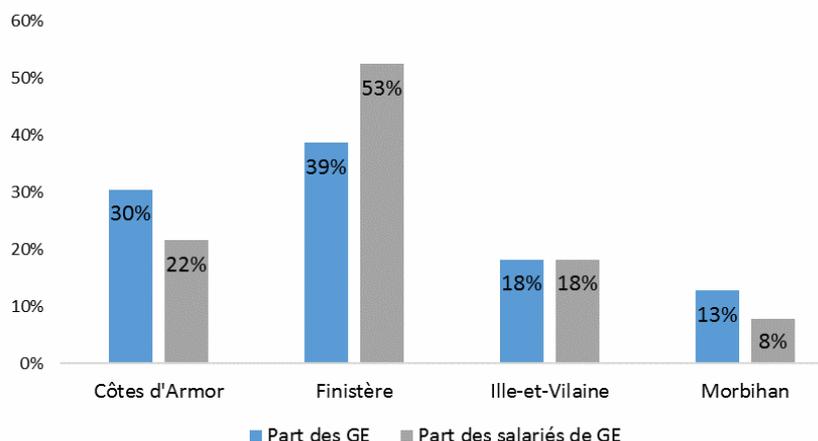
Les Côtes d'Armor et le Finistère regroupent près de 60% des employeurs. Le département des Côtes d'Armor compte désormais plus d'employeurs que le Finistère.

Les groupements d'employeurs de main d'œuvre bretons (GE)

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
Nombre de groupements	446	438	448	439	-2,0%
Nombre de salariés	5 594	5 910	6 326	6 652	+18,7%

Les GE par secteur de production en 2015	Cultures spécialisées	Elevages spécialisés Gros animaux	Cultures et élevages non spécialisés	ETA
Nombre de GE	98	86	233	13
Nombre de salariés	3 344	561	2 556	78
Dont : nombre de salariés ayant eu au moins un contrat CDD	2 732	332	1 520	47
Dont : nombre de salariés ayant eu au moins un contrat CDI	631	251	1 149	32

Répartition des GE et des salariés de GE par département



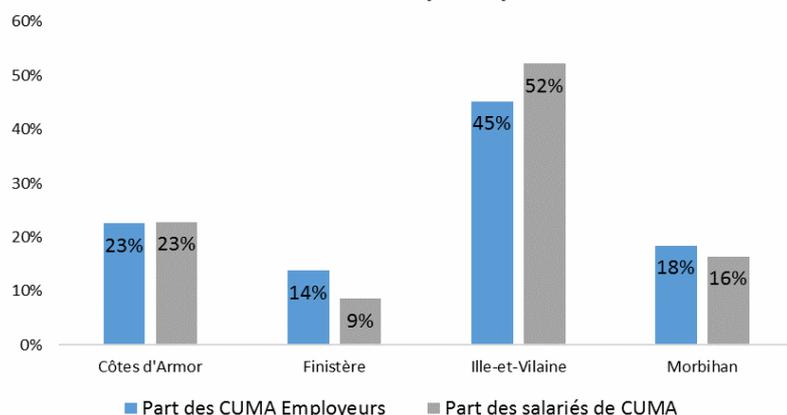
3% des employeurs agricoles ont le statut de groupements d'employeurs (GE). Ils emploient 6539 salariés en 2015. 1/3 sont employés en CDI. Dans les groupements d'employeurs dont les adhérents sont principalement des éleveurs, la part de CDI atteint 45% des salariés. En moyenne, un GE en Bretagne emploie un peu plus de 15 salariés.

39% des GE sont situés dans le Finistère et 30% dans les Côtes d'Armor. Les groupements du Finistère emploient 53% des salariés de GE de la région. Les GE du Finistère emploient en moyenne un peu plus de 20 salariés. On trouve ensuite ceux d'Ille-et-Vilaine qui emploient en moyenne 15 salariés.

Les Coopératives d'Utilisation du Matériel en Commun (CUMA)

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
Nombre de CUMA employeurs de main d'œuvre	210	220	219	217	+3,3%
Nombre de salariés	636	656	666	650	+2,2%
dont : nombre de salariés ayant eu au moins un contrat CDD	302	306	314	288	-4,6%
dont : nombre de salariés ayant eu au moins un contrat CDI	335	350	356	380	+13,4%

Répartition des CUMA et des salariés de CUMA par département



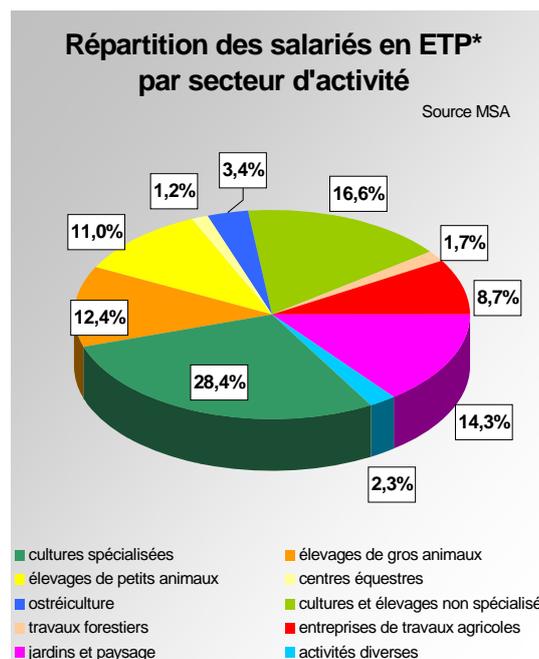
2% des employeurs agricoles ont le statut de CUMA. Elles emploient 650 salariés en Bretagne en 2015. 60% des salariés de CUMA sont employés en CDI. La part d'emploi en CDI a augmenté entre 2012 et 2015 dans les CUMA de 13%. En moyenne, une CUMA employeurs emploie près de 3 salariés.

L'Ille-et-Vilaine dénombre le plus grand nombre de CUMA employeurs de main d'œuvre. Elles emploient 52% des salariés de CUMA. Le Finistère ne compte que 9% des salariés de CUMA.

LES SALAIRES BRETONS EN PRODUCTION AGRICOLE

(Source MSA)

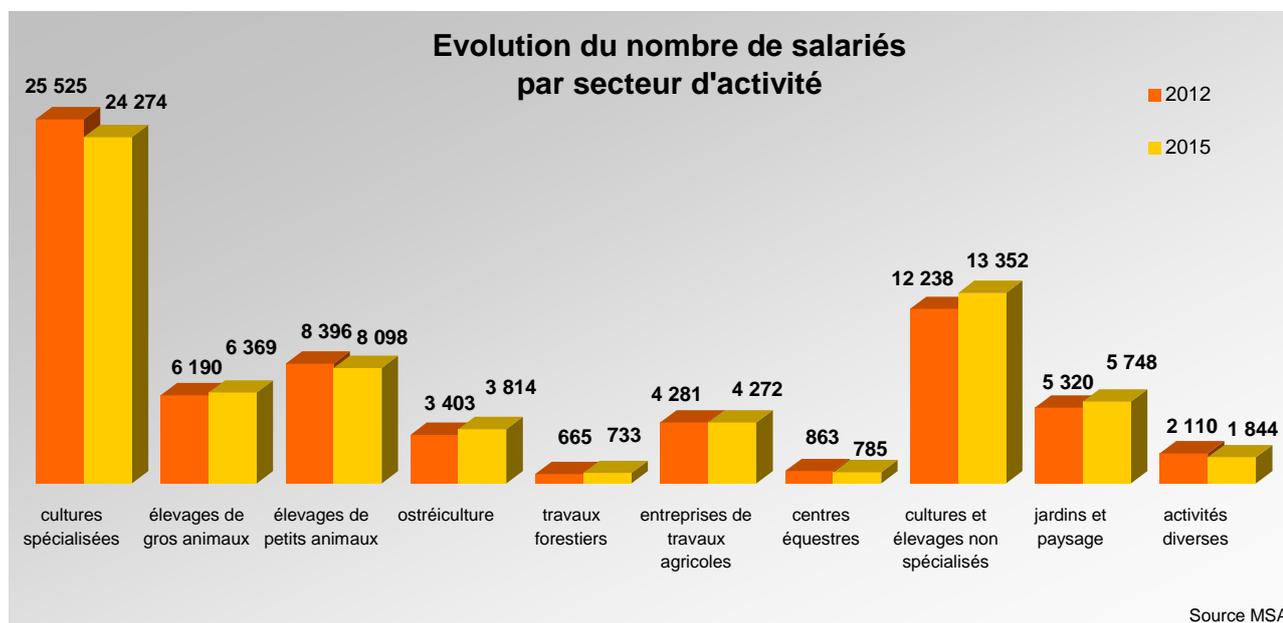
Nombre de salariés ETP *	2 012	2 013	2 014	2 015	Evolution 2012/2015
cultures spécialisées	7 378	7 625	7 775	7 987	+8,3%
élevages de gros animaux	3 389	3 493	3 562	3 475	+2,5%
élevages de petits animaux	2 959	2 889	2 831	3 081	+4,1%
cultures et élevages non spécialisés	4 073	4 255	4 479	4 649	+14,1%
entreprises de travaux agricoles	2 299	2 382	2 417	2 444	+6,3%
jardins et paysage	3 683	3 849	4 069	4 027	+9,3%
dans les autres secteurs	2 256	2 288	2 407	2 414	+7,0%
Ensemble de la production agricole	26 038	26 781	27 541	28 077	+7,8%

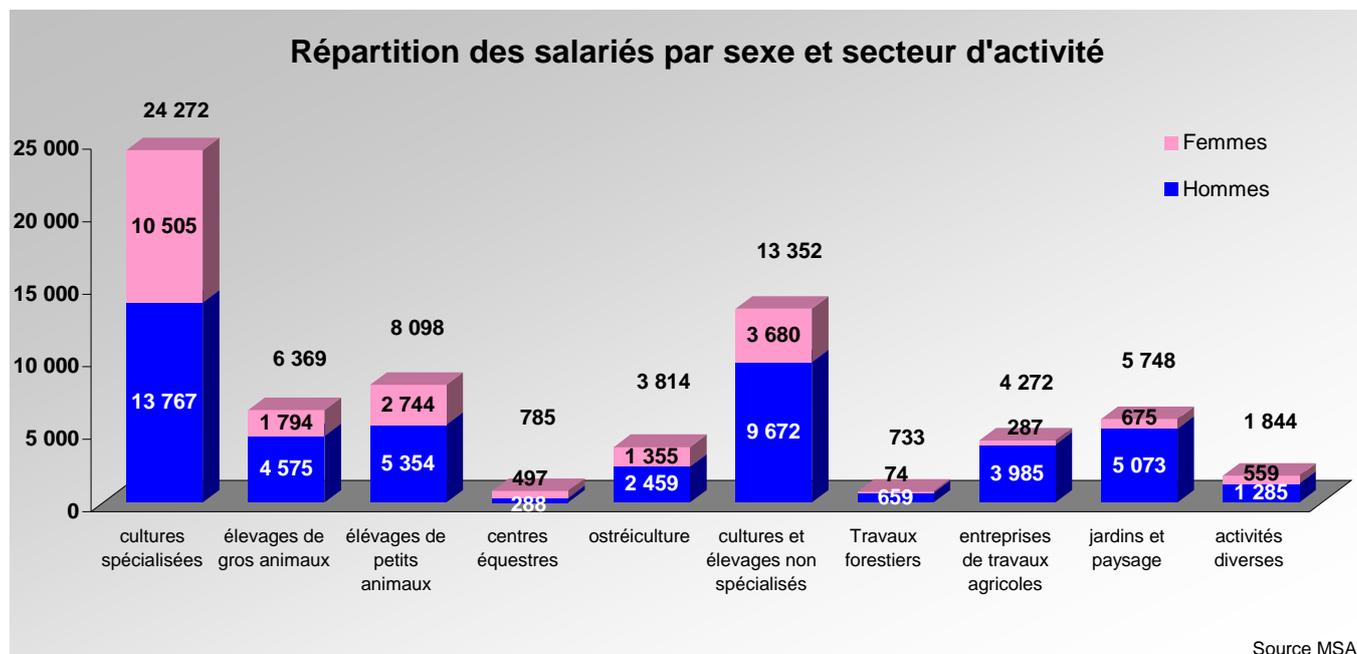


* ETP : voir avant-propos page 1

En 2015, les employeurs agricoles bretons ont employé 28 077 salariés en ETP. Les salariés agricoles représentent ainsi presque 42% des actifs agricoles (chefs d'exploitations et salariés en ETP). Le nombre de salariés en ETP a progressé de presque 8% depuis 2012. 28% des salariés sont occupés dans les exploitations de cultures spécialisées et 40% des salariés dans les exploitations d'élevage.

Nombre de salariés	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
cultures spécialisées	25 532	25 810	24 748	24 274	-4,9%
élevages de gros animaux	6 190	6 336	6 447	6 369	+2,9%
élevages de petits animaux	8 374	7 983	7 694	8 098	-3,3%
cultures et élevages non spécialisés	12 241	12 931	13 071	13 352	+9,1%
entreprises de travaux agricoles	4 282	4 243	4 259	4 272	-0,2%
jardins et paysage	5 321	5 594	5 812	5 748	+8,0%
dans les autres secteurs	7 042	7 410	7 327	7 176	+1,9%
Ensemble de la production agricole	68 982	70 307	69 358	69 289	+0,4%



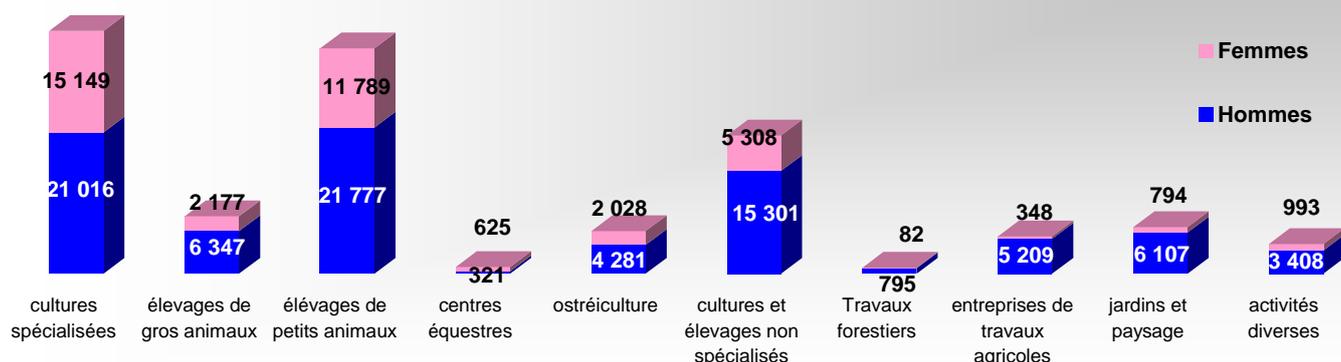


Le nombre de salariés a peu progressé entre 2012 et 2015. La progression est cependant plus marquée dans certains secteurs entre 8 et 12% dans les jardins et paysage, ostréiculture et cultures et élevages non spécialisés. La baisse du nombre de salariés est notable dans certains secteurs comme les cultures spécialisées, centres équestres, et activités diverses.

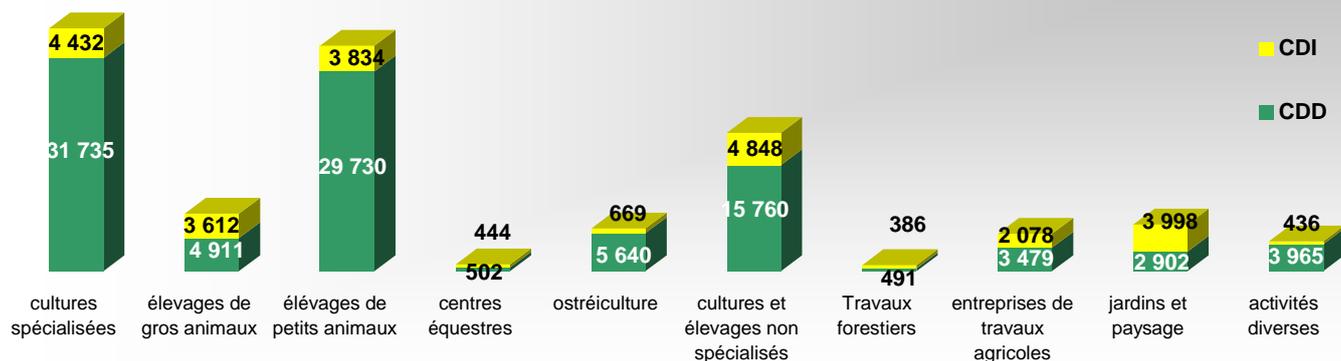
La nature des contrats salariés en Bretagne

Nombre de contrats	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
en CDD	103 348	102 150	100 220	99 010	-4,2%
en CDI	24 288	24 532	24 681	24 842	+2,3%
Total contrats	127 636	126 682	124 901	123 852	-3,0%

Répartition du nombre de contrats par sexe et secteur de production



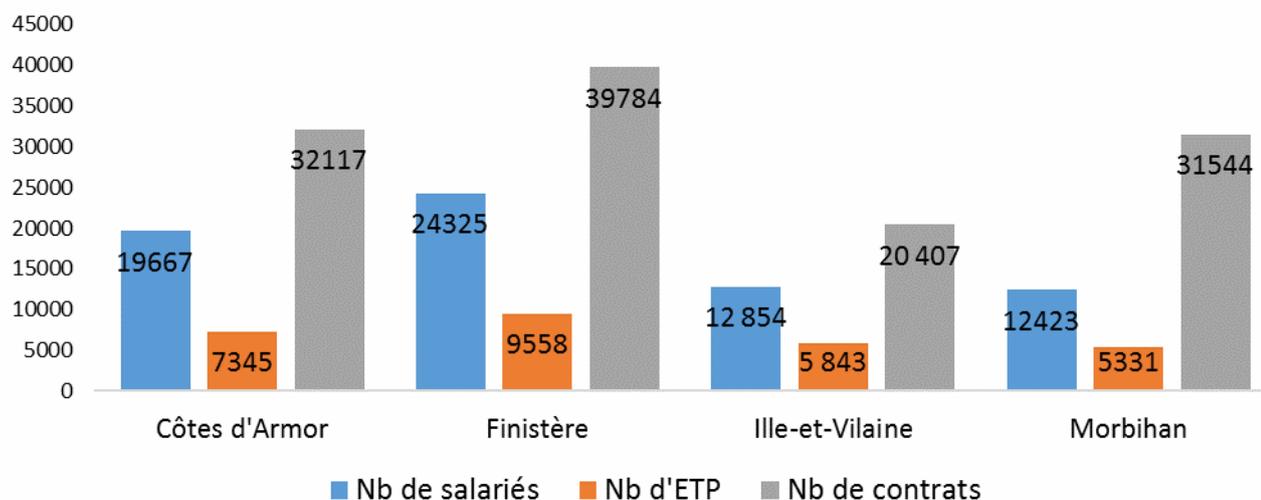
Répartition du nombre de contrats par nature et secteur de production



Source MSA

123 855 contrats ont été conclus en 2015 avec les employeurs agricoles. Les secteurs de l'élevage et de cultures ont conclu une majorité de contrats. En 2015, plus de 24 737 salariés sont employés en CDI.

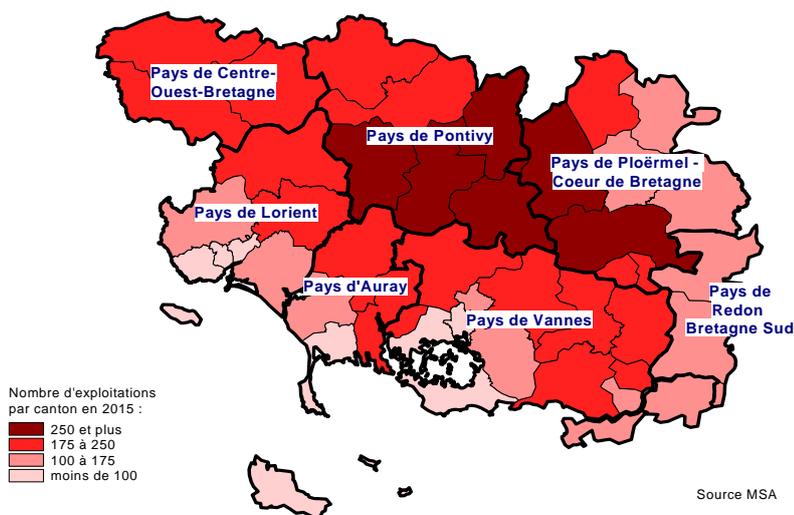
L'emploi salarié par département



Un peu plus du 1/3 des salariés de la région travaillent dans le Finistère, ¼ dans les Côtes d'Armor et le reste se répartit entre l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. C'est en Ille-et-Vilaine et en Côtes d'Armor que le nombre de salariés a évolué le plus entre 2012 et 2015.

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

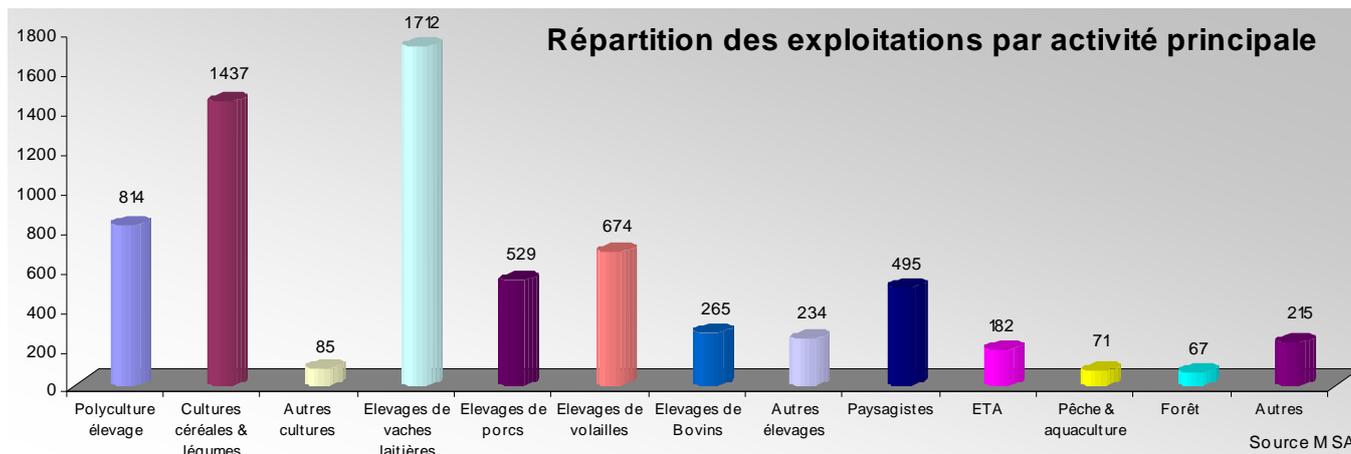
(Source MSA)



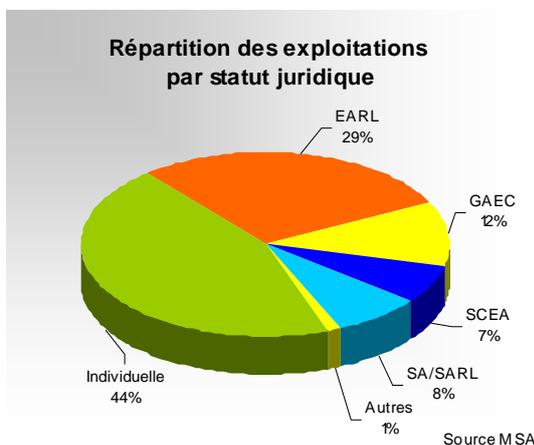
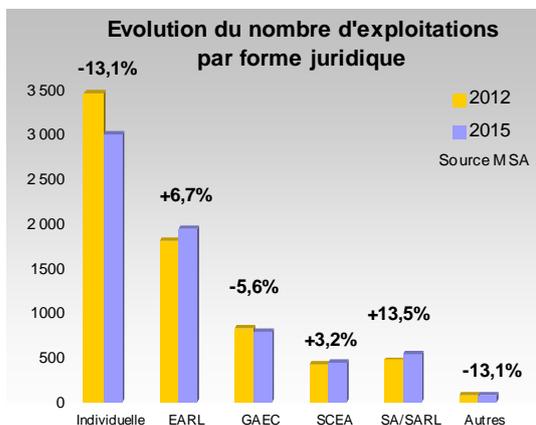
Nouvelle source statistique, depuis 2010, une exploitation qui possède un établissement d'élevage, par exemple, et un établissement ETA sera comptée pour deux exploitations. Toutes les activités (NAF) principales des établissements sont donc recensées, contrairement à la source précédente.

Année	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
Nombre d'exploitations	7 092	7 018	6 914	6 780	-4,4%

Sur la période 2012-2015, on enregistre une baisse de 4.4% du nombre des exploitations. Le nombre d'exploitations reste toujours important sur le pays de Pontivy et le pays de Ploërmel.



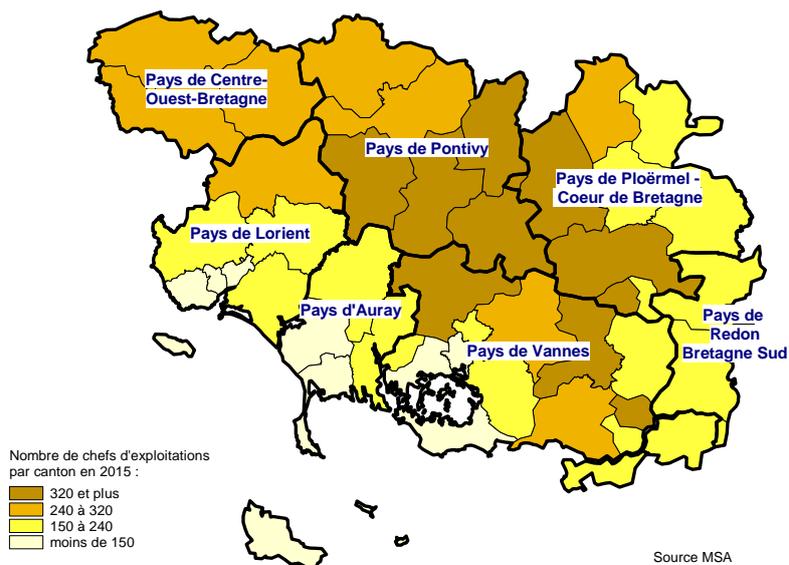
En 2015, Trois secteurs de productions restent toujours majoritaires. Ils représentent 58% des exploitations agricoles du département : Elevages de vaches laitière 25%, cultures céréales et légumes 21% et polyculture élevage 12%.



La forme juridique des exploitations est toujours en constante évolution. Depuis 2012, bien qu'elles soient encore largement majoritaires sur le département, le nombre d'exploitations individuelles diminue, au profit des formes sociétaires : EARL (29%), SCEA (7%) et les SA, SARL (8%)

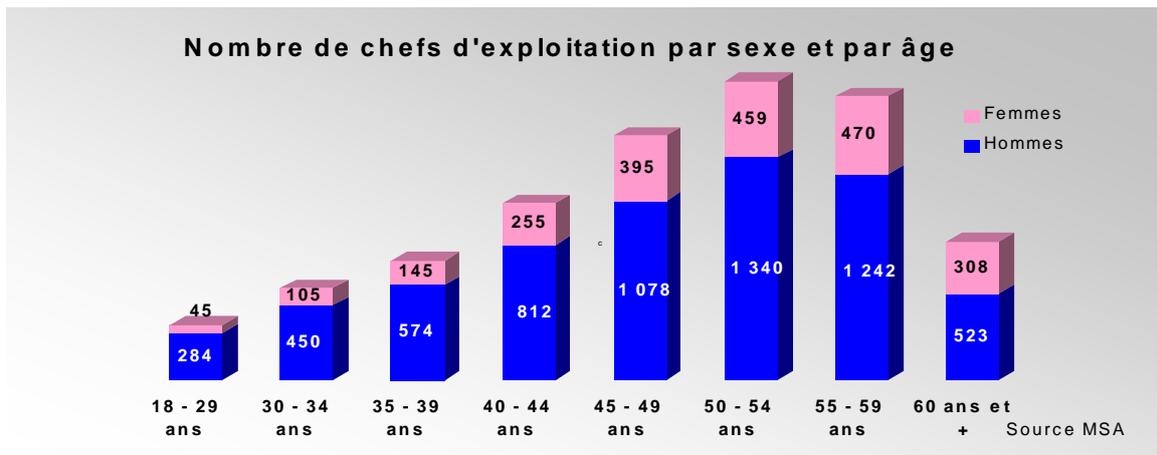
LES EXPLOITANTS AGRICOLES

(Source MSA)



Année	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
Nombre de chefs d'exploitation	8 881	8 789	8 610	8 485	-4,5%
dont femmes	2 294	2 253	2 216	2 182	-4,9%

Sur la période 2012-2015, on enregistre une baisse de 4.5 % du nombre de chefs d'exploitation. Depuis 2012, la part des femmes chefs d'exploitations reste stable à 26% du total.



En 2015, 70% des chefs d'exploitation ont entre 40 et 59 ans (72% en 2014). C'est également sur cette tranche d'âge que l'on retrouve plus de femmes exploitantes. Le vieillissement des chefs d'exploitations est une réalité : 51% ont 50 ans et + (47% en 2013) et 10% ont plus de 60 ans.

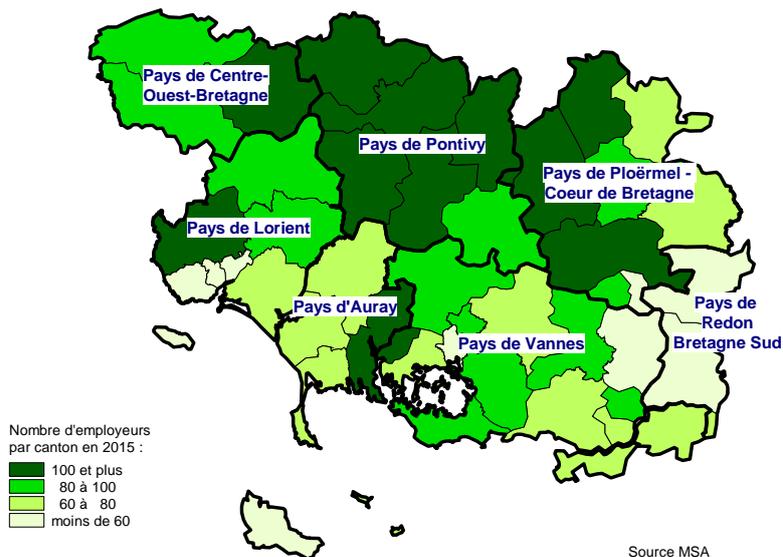
Age	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 et plus	total
Nombre de cessations	8	34	55	49	63	261	470
Nombre d'installations	87	71	42	22	24	10	256

En 2015, 68% des cessations concernent les + de 55 ans contre seulement 9% chez les moins de 40 ans. Le différentiel cessations/installations est de 214 personnes en 2015 alors qu'en 2014 il n'était que de 161 personnes. On note sur l'année 2015 : +21% de cessations par rapport à 2014 (effet démographique).

Année	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
Nombre de conjoints collaborateurs	642	604	535	468	-27,1%
Nb conjoints d'exploitants salariés de l'exploitation	321	328	317	291	-9,3%
Nombre d'aides familiaux	32	24	20	17	-46,9%

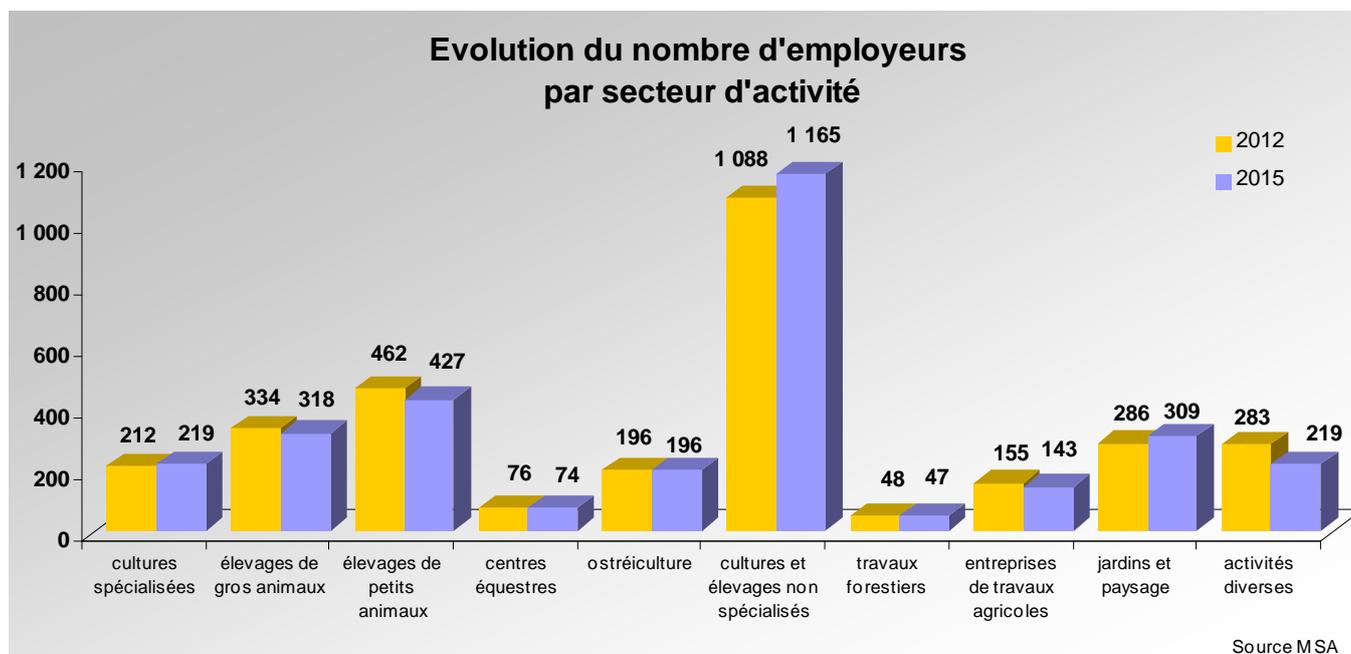
LES EMPLOYEURS DE MAIN D'ŒUVRE

(Source MSA)

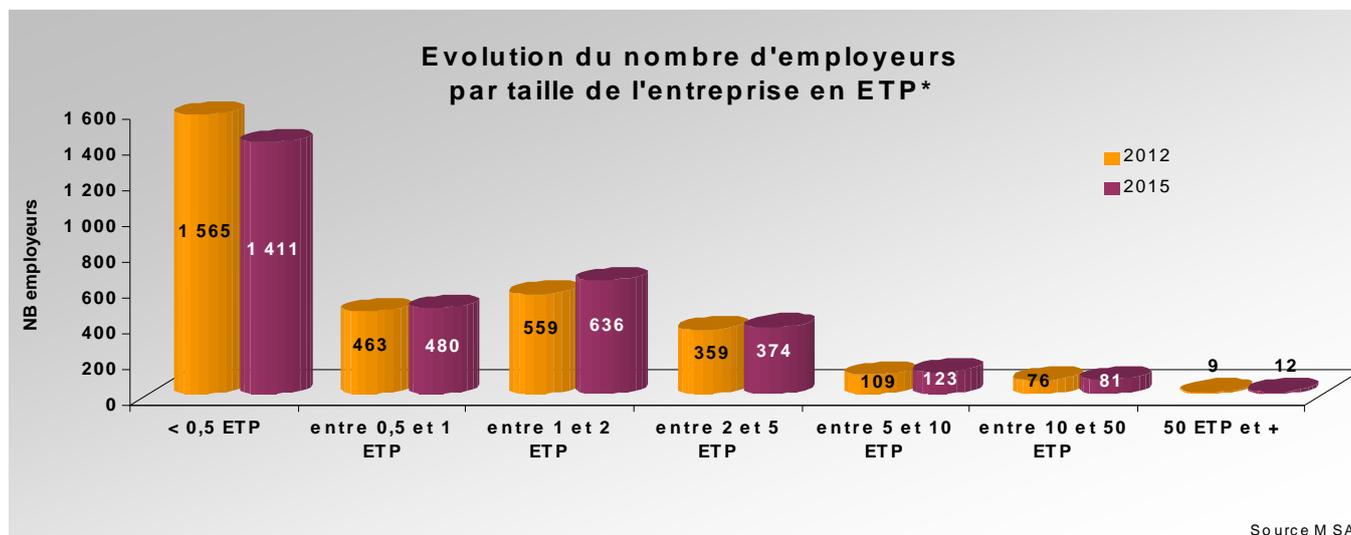


Nombre d'employeurs	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
en cultures et élevages non spécialisés	1 088	1 135	1 170	1 165	+7,1%
en élevages de gros animaux	334	331	333	318	-4,8%
en élevages de petits animaux	462	455	439	427	-7,6%
dans les autres secteurs	1 256	1 237	1 230	1 207	-3,9%
Total employeurs production agricole	3 140	3 158	3 172	3 117	-0,7%

Depuis 2012, la baisse du nombre d'exploitations et d'exploitants est accompagnée d'une légère baisse du nombre d'employeurs (-0.7%) contrairement à 2014 (+3.8%). Pour l'année 2015, on constate une relative stabilité du nombre d'employeurs.



Trois secteurs représentent 62% des employeurs : les cultures et élevages non spécialisés, les élevages de petits animaux et les élevages de gros animaux. C'est le secteur des cultures et élevages non spécialisés qui regroupe la plus forte proportion d'employeurs (37%).



* ETP : voir avant propos page 1

En 2015, 61% des entreprises ont moins de 1 salarié ETP (63% en 2012), 7% emploient 5 ETP et plus. Les employeurs de main d'œuvre sont des TPE (19% ont entre 1 et 2 salariés ETP). En 2015, on constate une augmentation de la part des entreprises de 1 et 2 ETP (20% c/18% en 2012).

Les groupements d'employeurs (GE)

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
Nombre de groupements*	51	46	51	56	+9,8%
Nombre de salariés	458	467	507	516	+12,7%
Dont : nombre de Travailleurs Occasionnels	100	109	109	108	+8,0%

*Ces chiffres tiennent compte des Groupements d'Employeurs spécialisés en Remplacement.

Malgré une légère baisse en 2013, le nombre de GE par rapport à 2012 continue à augmenter (+9.8% depuis 2012). Et le nombre de salariés continue de progresser (+12.7% en 4 ans).

Les GE par secteur de production en 2015	Cultures spécialisées	Elevages spécialisés	Cultures et élevages non spécialisés
Nombre de GE	4	7	39
Nombre de salariés	76	16	393
Dont : nombre de travailleurs occasionnels	45	2	53
Dont : nombre de salariés ayant eu au moins un contrat CDD	49	4	190
Dont : nombre de salariés ayant eu au moins un contrat CDI	31	13	221

La quasi-totalité des groupements d'employeurs concerne le secteur de la polyculture-élevage. Ces groupements d'employeurs emploient plus en contrat à durée indéterminée. On constate sur l'année 2015, une augmentation du nombre de salariés ayant eu au moins un CDD (190 c/163 en 2014) et une évolution du nombre de travailleurs occasionnels.

Précisions : Un groupement d'employeurs ayant des salariés qui travaillent dans plusieurs secteurs de production est compté une fois dans chaque secteur. De même, un salarié qui travaille dans plusieurs secteurs de production est compté dans chacun des secteurs. Le classement des salariés se fait par leur code AT (Accident du Travail). Les chiffres de ce tableau ne s'additionnent donc pas.

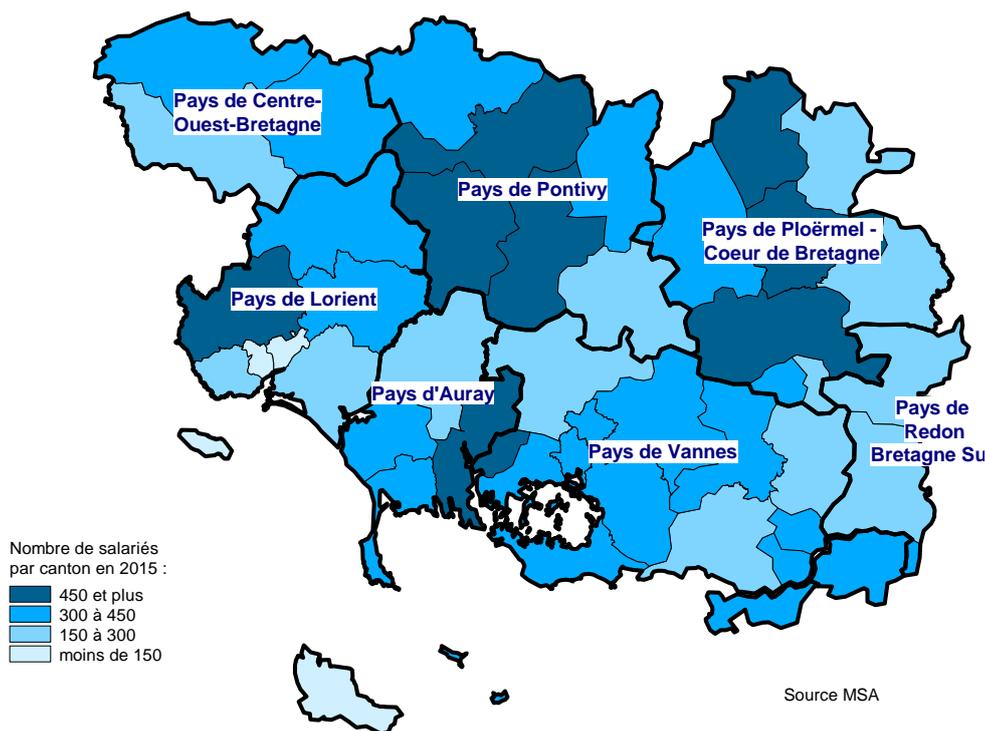
Les Coopératives d'Utilisation du Matériel en Commun (CUMA)

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
Nombre de CUMA employeurs de main d'œuvre	39	40	39	40	+2,6%
Nombre de salariés	90	102	97	107	+18,9%
dont : nombre de salariés ayant eu au moins un contrat CDD	23	32	32	33	+43,5%
dont : nombre de salariés ayant eu au moins un contrat CDI	68	70	69	75	+10,3%

En 4 ans, on constate une relative stabilité du nombre de CUMA employeurs de main d'œuvre. Sur les 4 dernières années, le nombre de salariés augmente (+18.9%). En 2015, les CUMA emploient majoritairement des CDI.

LES SALAIRES EN PRODUCTION AGRICOLE

(Source MSA)

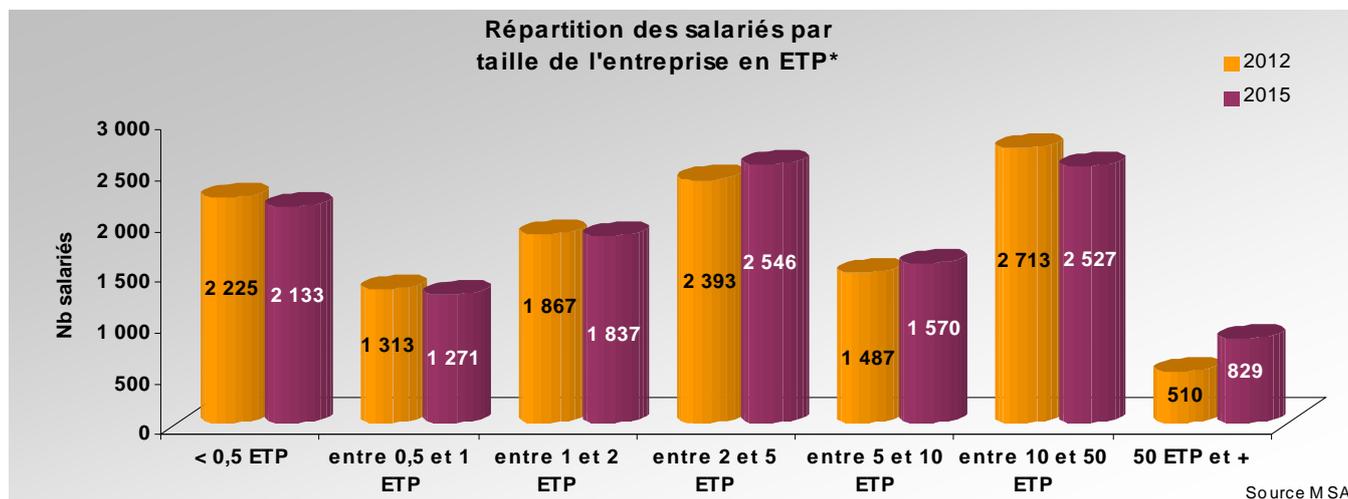


Nombre de salariés	2 012	2 013	2 014	2 015	Evolution 2012/2015
en cultures spécialisées	1 526	1 570	1 681	1 760	+15,3%
en élevages de petits animaux	2 517	2 334	2 366	2 525	+0,3%
en cultures et élevages non spécialisés	2 721	2 767	2 733	2 820	+3,6%
dans les autres secteurs	5 570	5 553	5 430	5 318	-4,5%
Ensemble de la production agricole	12 334	12 224	12 210	12 423	+0,7%

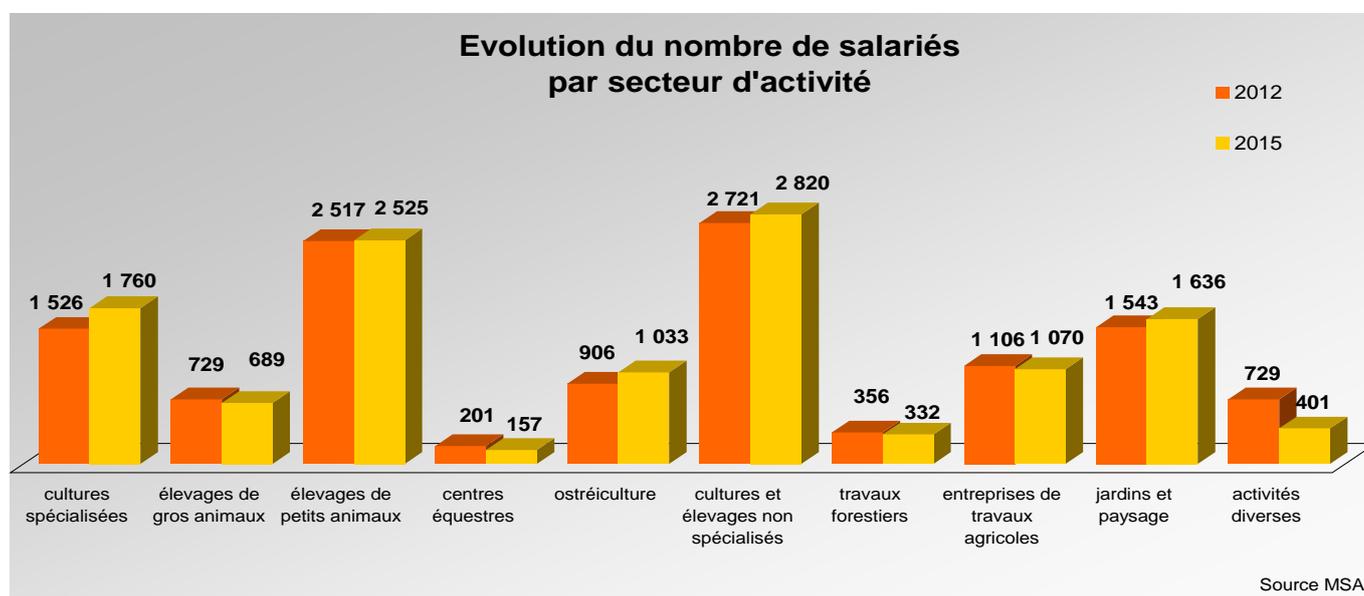
Depuis 2012, le nombre de personnes travaillant en agriculture est en augmentation (+0.7%). C'est dans le secteur des cultures spécialisées que cette augmentation est plus importante (+15.3%) Sur l'année 2015, on constate une légère augmentation du nombre de salariés par rapport à 2014.

Nombre de salariés ETP*	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
en jardins et paysage	1 083	1 107	1 164	1 154	+6,6%
en élevages de petits animaux	696	698	703	792	+13,7%
en cultures et élevages non spécialisés	903	954	1 016	1 070	+18,6%
dans les autres secteurs	2 183	2 231	2 292	2 315	+6,0%
Ensemble de la production agricole	4 865	4 990	5 175	5 331	+9,6%

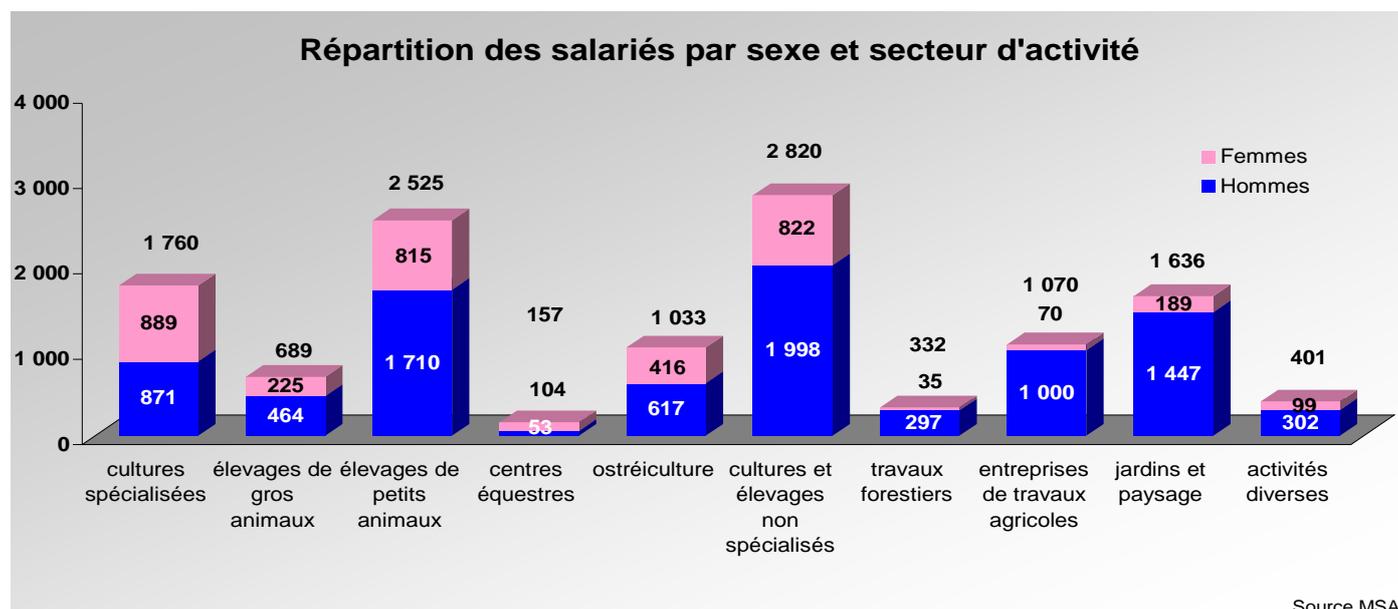
On constate une augmentation, depuis 2012, du nombre de salariés en ETP (+9.6). En cultures et élevages non spécialisés, 2820 personnes génèrent 1070 emplois en ETP. Dans la catégorie « autres secteurs », le nombre de salariés diminue alors que les ETP augmentent (+6%). Cela peut être le résultat d'un allongement de la durée des contrats ou de l'augmentation du nombre d'heures travaillées par le salarié.



En 2015, 61% des salariés sont employés dans des entreprises de moins de 5 ETP et 27% sont dans des entreprises de 10 ETP et plus.

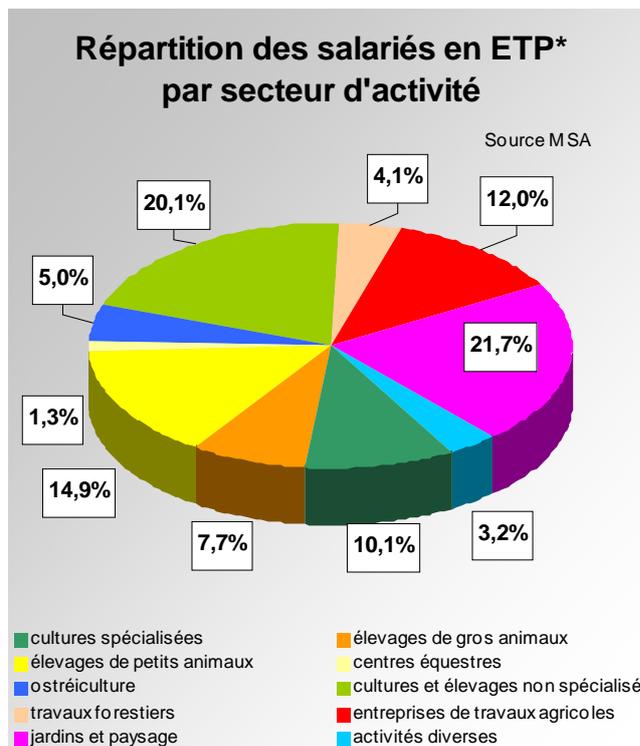
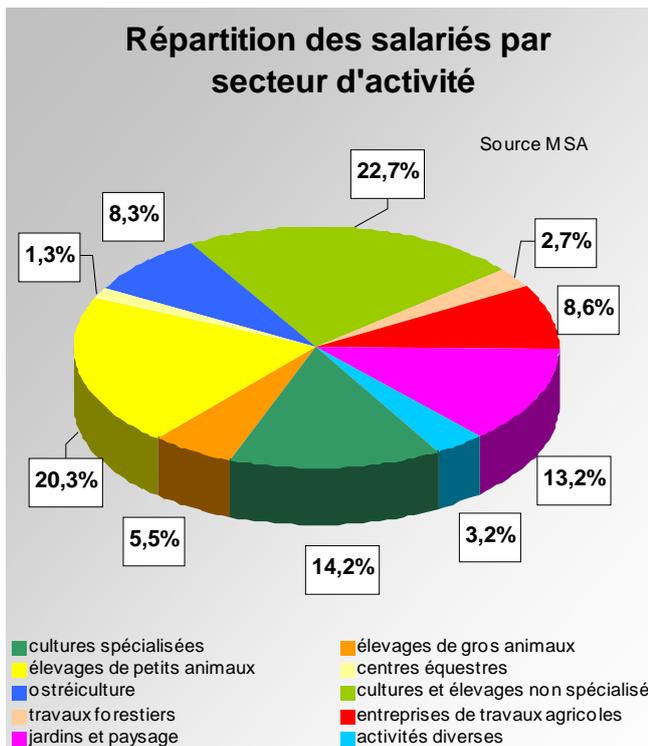


En 4 ans, on constate une stabilité du nombre de salariés dans tous les secteurs d'activités représentés.



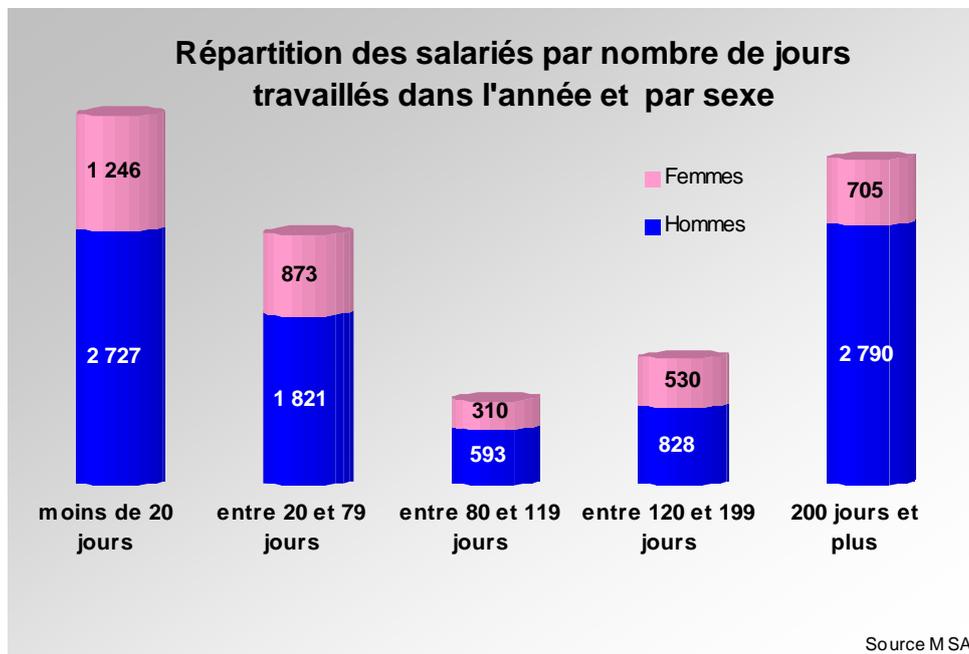
En 2015, la proportion de femmes est de 29% (ce chiffre reste stable depuis 4 ans). Les secteurs ETA et jardins/paysage restent fortement masculins. A l'inverse, les centres équestres emploient plus de femmes que d'hommes.

* ETP : voir avant-propos page 1



En 2015, 13.2% des salariés travaillent en paysage, mais ils représentent 21.7% des ETP. A l'inverse, 22.7% des salariés sont en cultures et élevages non spécialisés pour seulement 20.1% des ETP (19.6% en 2014).

Le temps de travail



*Nombre de jours travaillés : Il s'agit du nombre de jours ETP (nombre d'heures travaillées par salariés divisé par 7 heures).

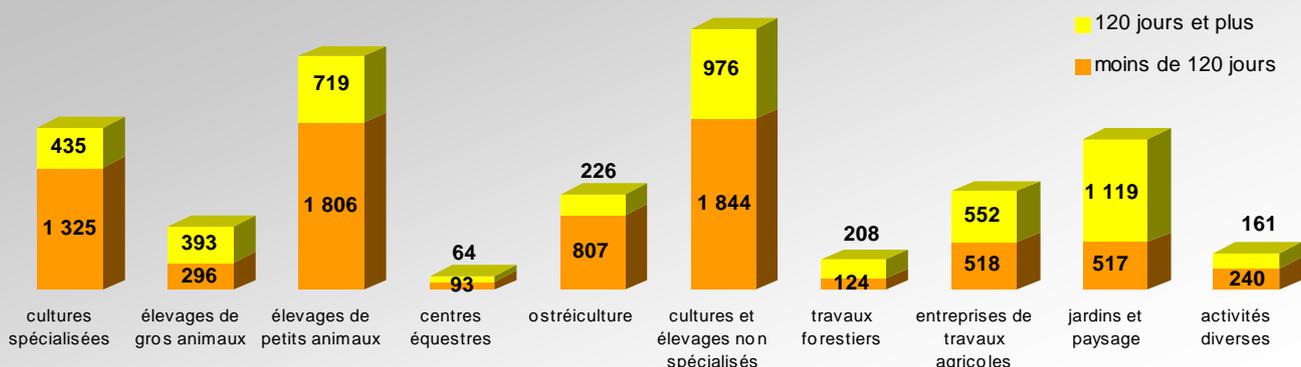
La tranche « 200 jours et plus » peut contenir des personnes à temps partiel, mais pas des salariés à un taux inférieur à 80% d'un temps plein.

Globalement sur l'ensemble des salariés, 54% travaillent moins de 79 jours dans l'année contre seulement 28% 200 jours et plus. (pas de changement par rapport à 2014) Sur les contrats de longue durée (200 jours et plus), les femmes sont moins nombreuses que les hommes (20%).

Par contre, sur les 3664 femmes 58% travaillent moins de 79 jours dans l'année.

* ETP : voir avant-propos page 1

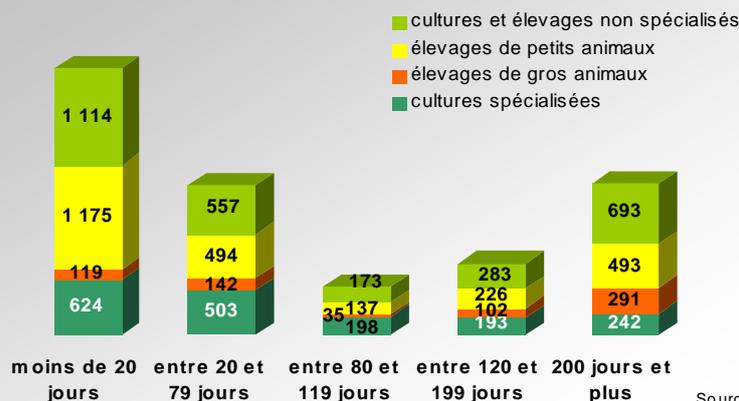
Nombre de salariés par secteur de production et nombre de jours travaillés dans l'année



Source M SA

On trouve une majorité de contrats courts dans les secteurs professionnels comme les cultures spécialisées, les élevages de petits animaux et les cultures et élevages non spécialisés. 4 secteurs proposent une majorité de contrats de plus de 120 jours : l'élevage de gros animaux, les travaux forestiers, les entreprises de travaux agricoles et le paysage. Le secteur du paysage propose 2/3 des contrats de plus de 120 jours. Ce sont les secteurs de production caractérisés par une forte saisonnalité (productions végétales) ou ayant un besoin de main d'œuvre important mais ponctuel (élevage de petits animaux, cultures et élevages non spécialisés) qui proposent des contrats courts.

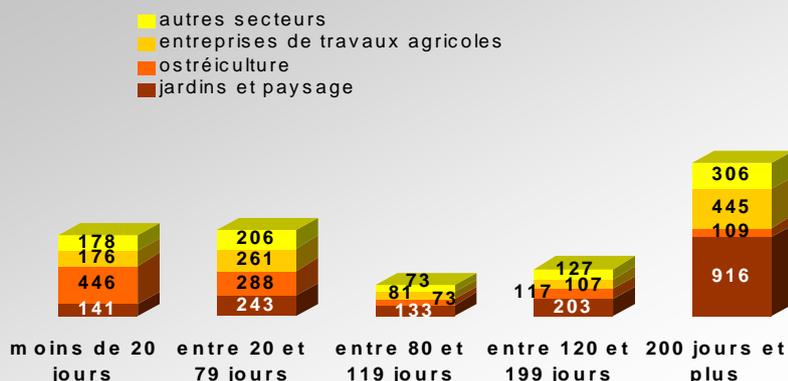
Nombre de salariés en fonction du nombre de jours travaillés dans l'année en cultures et élevages



Source M SA

En cultures et élevages non spécialisés, on observe une proportion importante de salariés ayant travaillé moins de 79 jours (59%) alors qu'en élevages de gros animaux 42% des salariés travaillent 200 jours et plus.

Nombre de salariés en fonction du nombre de jours travaillés dans l'année dans les autres secteurs



Source M SA

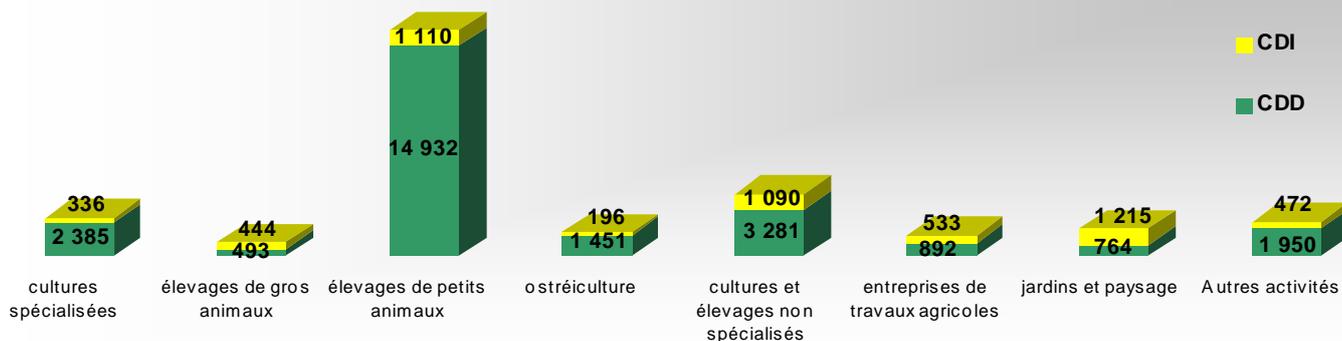
En entreprises de travaux agricoles, on observe une proportion importante de salariés ayant travaillé 200 jours. Ce secteur propose ainsi aussi bien des emplois permanents que des emplois saisonniers. En Jardins et paysage, 56% des salariés travaillent 200 jours et plus.

La nature des contrats salariés

Nombre de contrats	2012	2013	2014	2015	Evolution 2012/2015
en Contrat à Durée Déterminée	29 518	27 558	26 591	26 148	-11,4%
en Contrat à Durée Indéterminée	5 158	5 281	5 352	5 396	+4,6%
Total contrats	34 676	32 839	31 943	31 544	-9,0%

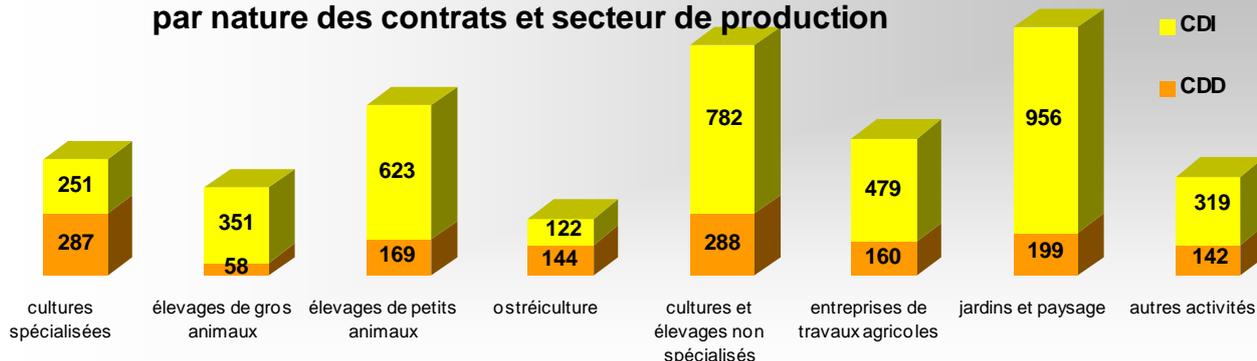
En 4 ans, on observe une baisse du nombre total des contrats (-9%). Malgré cette baisse, le nombre de salarié en ETP est en hausse (cf. page 12). Une diminution notamment des CDD et une augmentation des CDI (+4.6%). En 2015, 17% des contrats proposés par l'agriculture sont des contrats CDI.

Répartition du nombre de contrats par nature et secteur de production



Source M SA

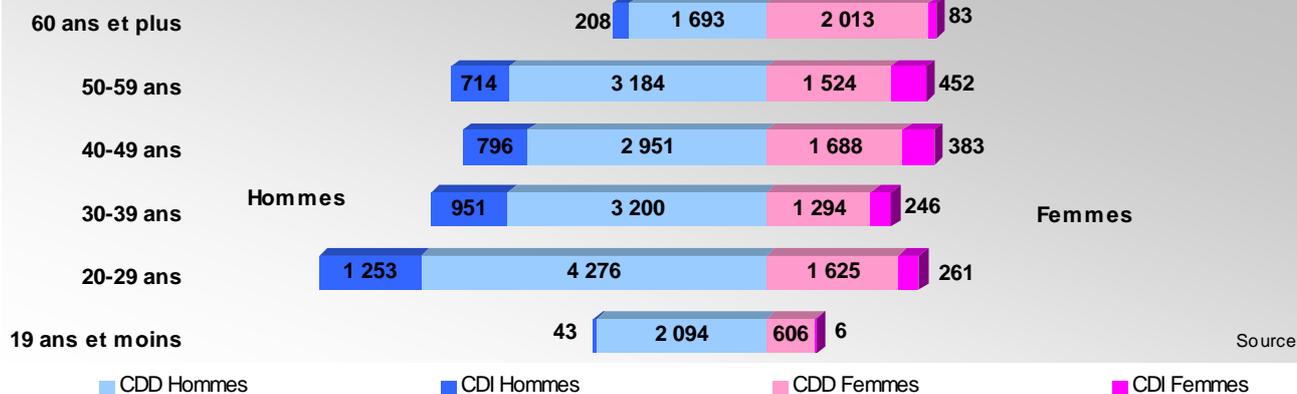
Répartition du nombre d'ETP* par nature des contrats et secteur de production



Source M SA

Les salariés ETP en contrat CDI sont majoritaires dans l'ensemble des secteurs d'activité sauf en ostréiculture et en cultures spécialisées. 5 secteurs : les jardins et paysage, les élevages de petits animaux, les cultures et élevages non spécialisés, l'élevage de gros animaux ainsi que les ETA génèrent 81% de la totalité des CDI.

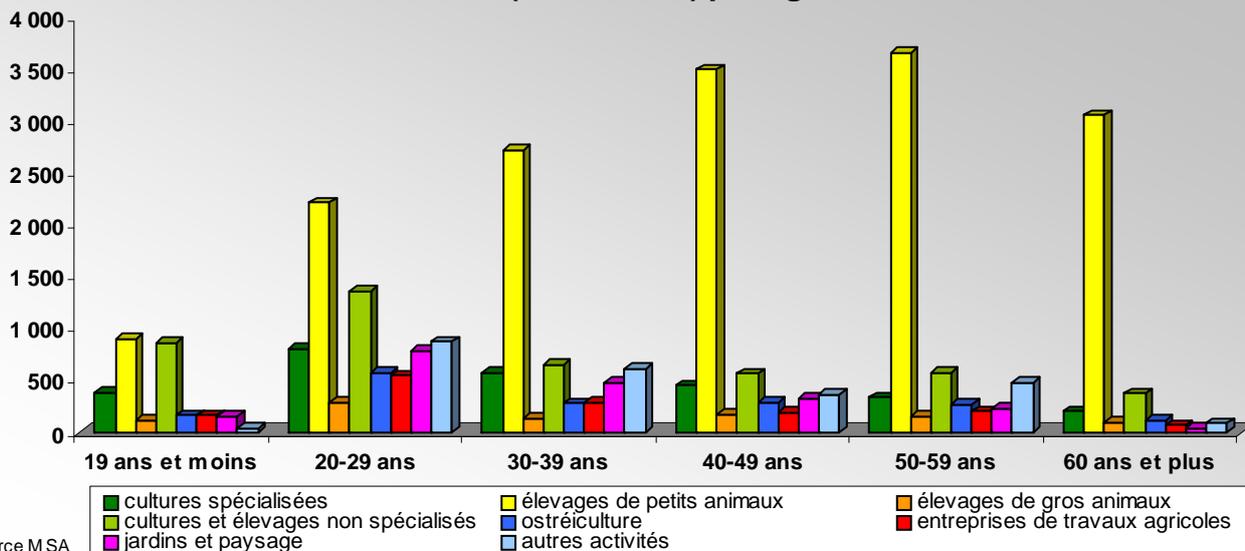
Les contrats par âge et sexe des salariés



Source

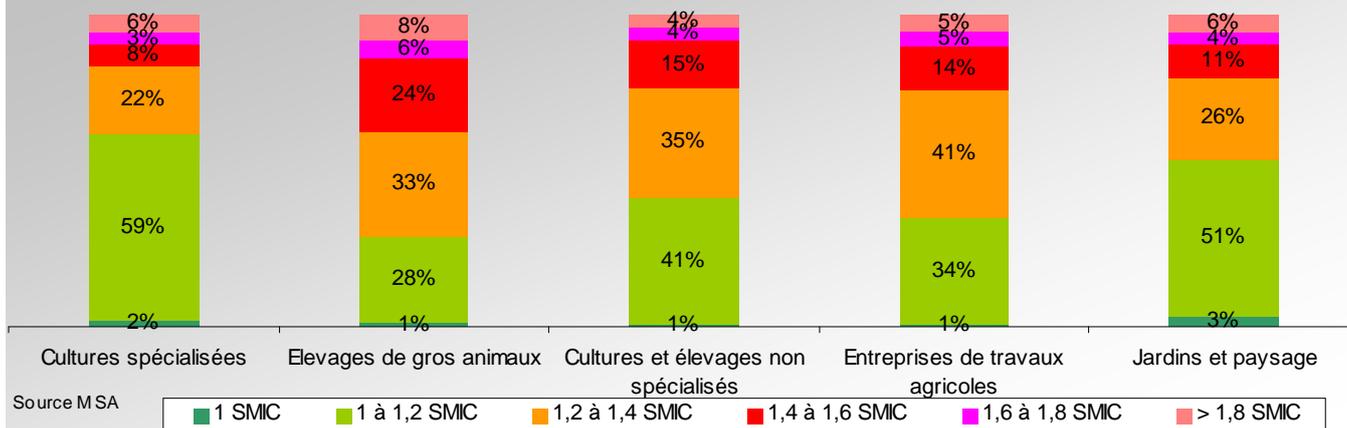
La pyramide des âges reste identique d'une année sur l'autre. 32% des contrats signés en 2015 le sont par des femmes. 50% des contrats salariés concernent les moins de quarante ans dont 25% de femmes.

Nombre de contrats (CDD et CDI) par âge et secteur d'activité



Source M SA

Répartition des CDI par secteur et tranche horaire du SMIC



Source M SA

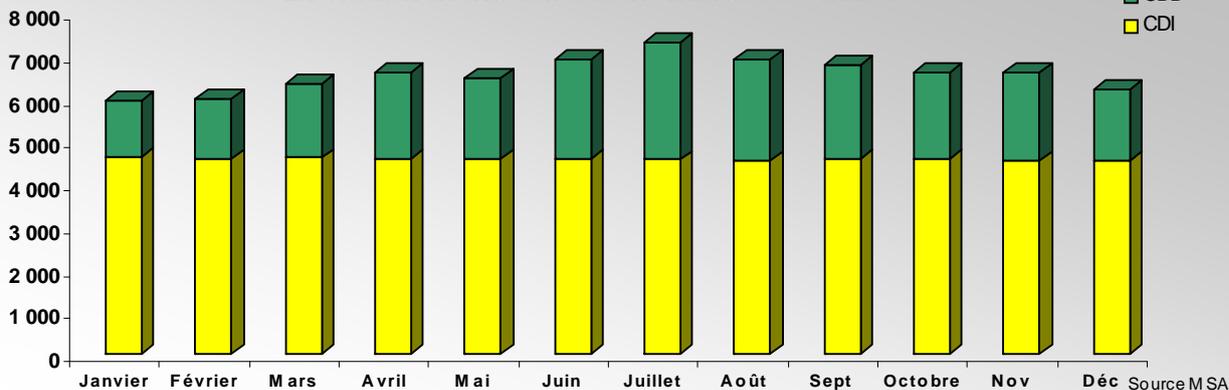
La majorité des rémunérations en CDI se situe entre le SMIC et 1,4 SMIC. On trouve des rémunérations supérieures à 1.4 dans tous les secteurs d'activités.

A noter que ce graphique aborde les rémunérations par une approche lissée de l'ensemble des salaires versés aux personnes sur l'année civile. Seules sont prises en compte les personnes présentes en CDI du 01 janvier au 31 décembre.

Les grilles de salaire de chaque convention collective applicable en production agricole sont consultables sur les sites internet <http://www.agriemploi56.com> et <http://www.bretagne.directe.gouv.fr> dans la rubrique « Travail et relations sociales ».

Les flux de salariés

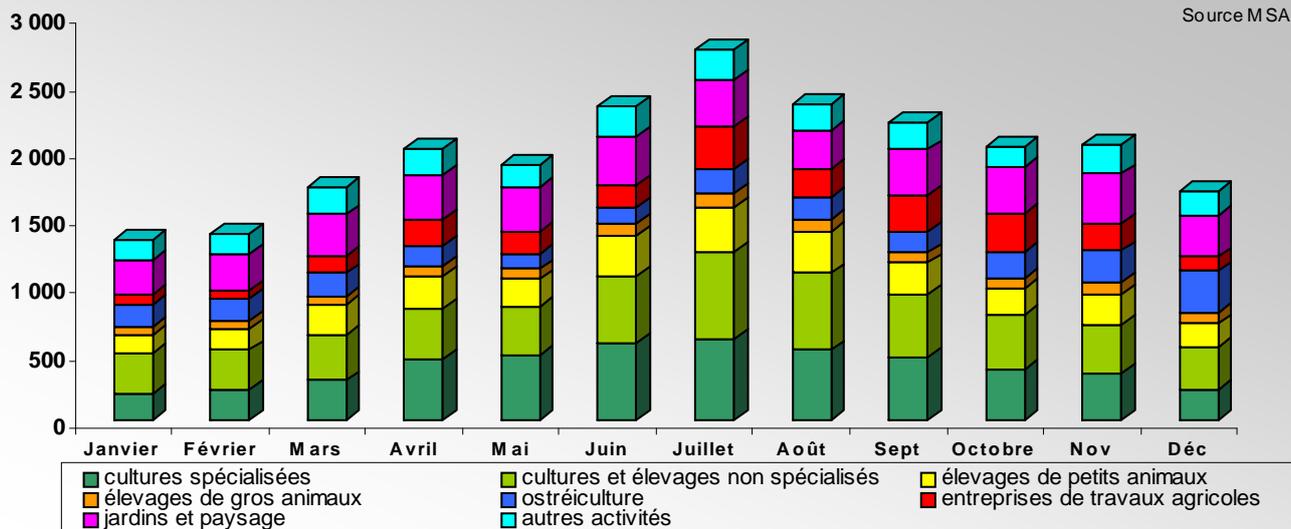
Evolution mensuelle du nombre de contrats



Source M SA

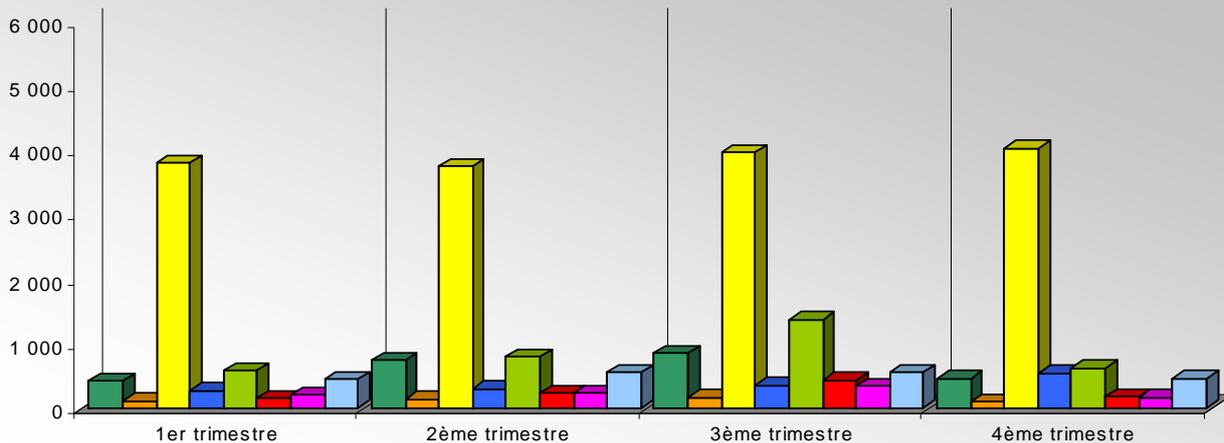
L'emploi agricole du département fait preuve d'une dynamique mensuelle continue, avec toutefois une période plus animée et plus chargée en CDD de juillet à octobre. L'activité est dans sa globalité stable tout au long de l'année. Sur l'ensemble de l'activité, les CDI sont très majoritaires.

Evolution du nombre de CDD par secteur

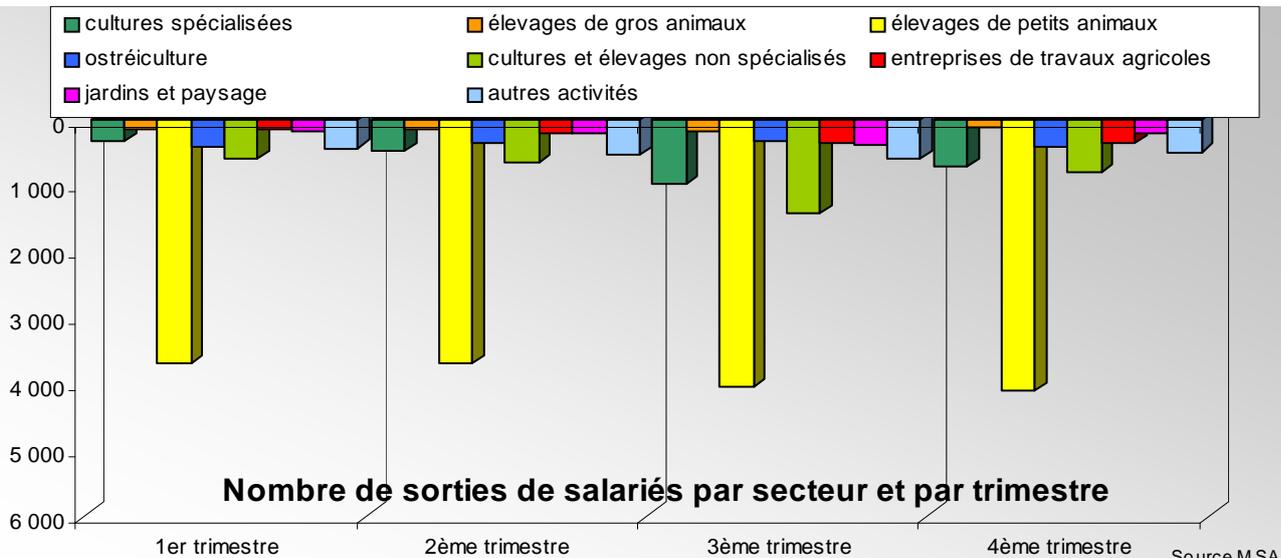


L'augmentation des CDD sur la période de juillet à septembre traduit la forte saisonnalité des secteurs suivants : cultures spécialisées, des cultures et élevages non spécialisés, des entreprises de travaux agricoles et du paysage.

Nombre d'entrées de salariés par secteur et par trimestre



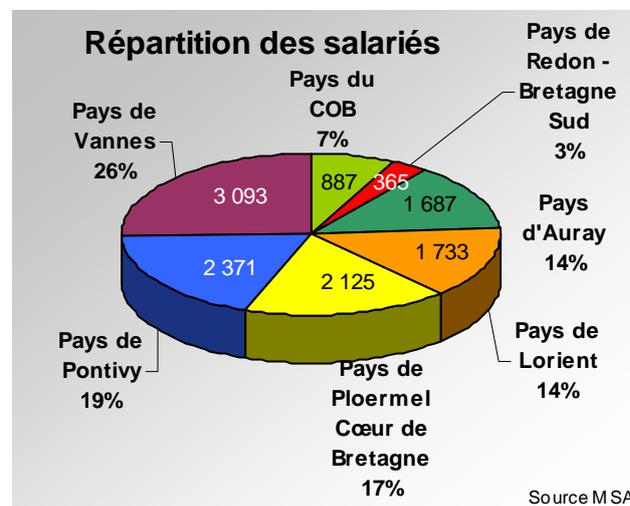
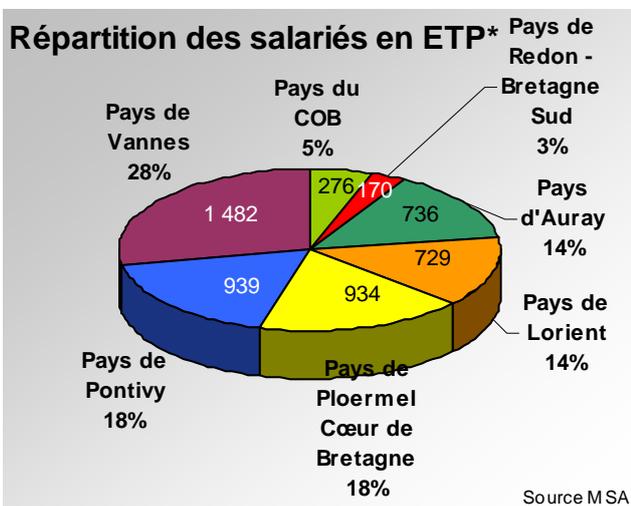
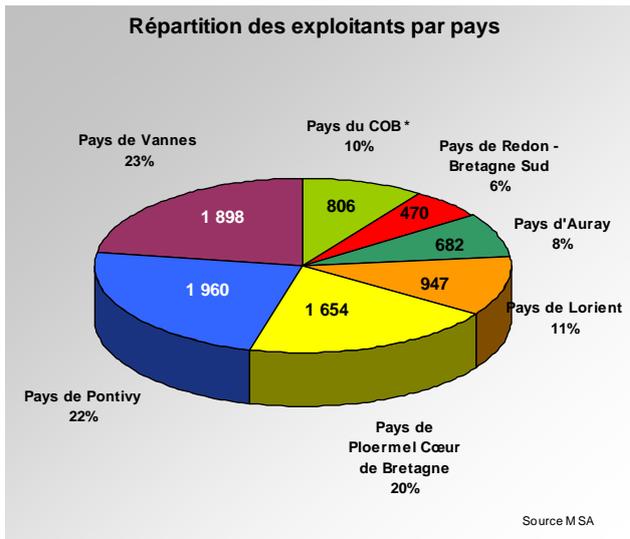
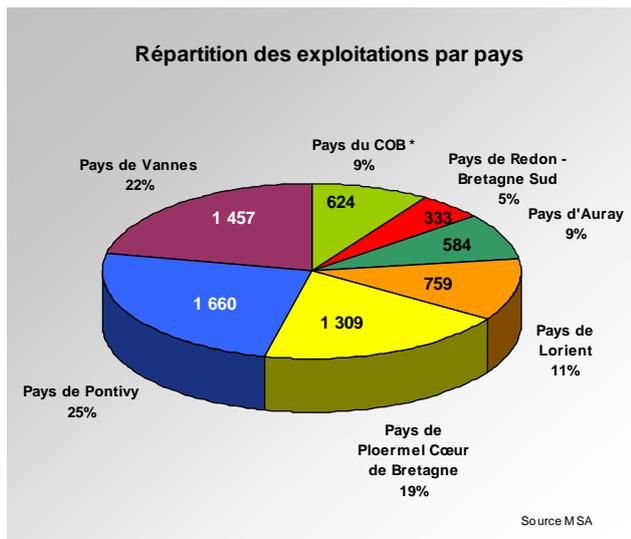
Nombre de sorties de salariés par secteur et par trimestre



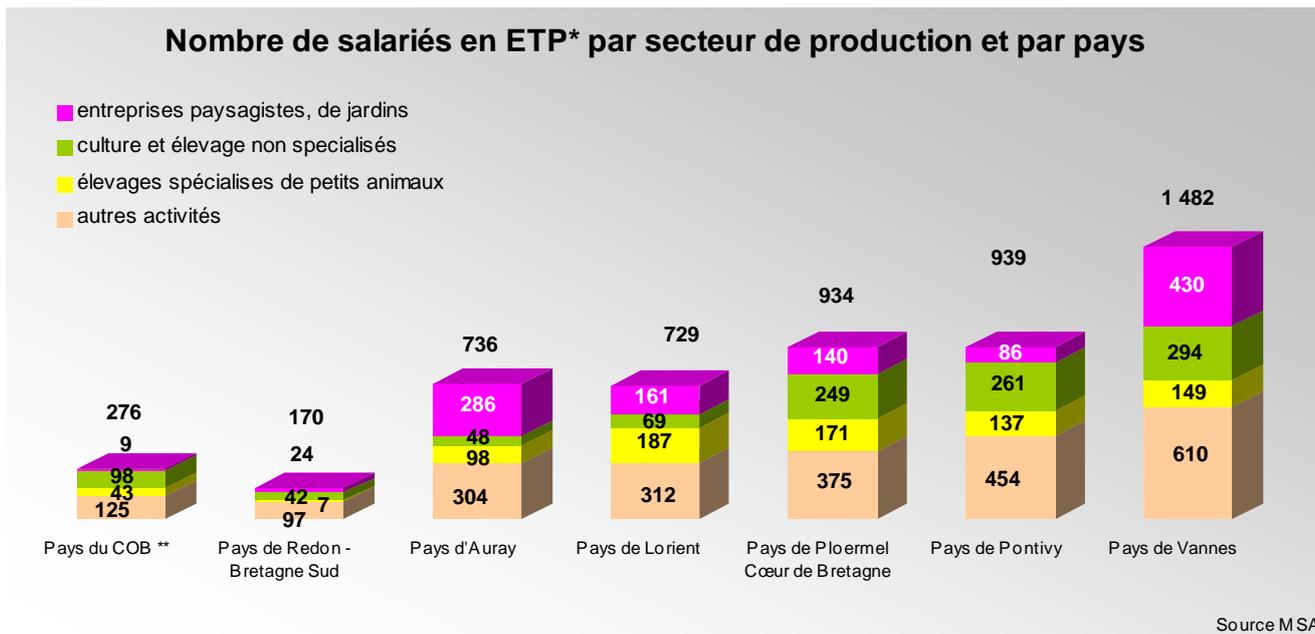
Sur l'ensemble des secteurs d'activités, il y a autant d'entrées que de sorties de salariés sur les 4 trimestres de l'année. Les entrées et les sorties s'équilibrent.

LA PLACE DES PAYS DANS LE DEPARTEMENT

(Source MSA)



*Le pays de Vannes regroupe les salariés du service de remplacement et du groupement d'employeurs départemental.

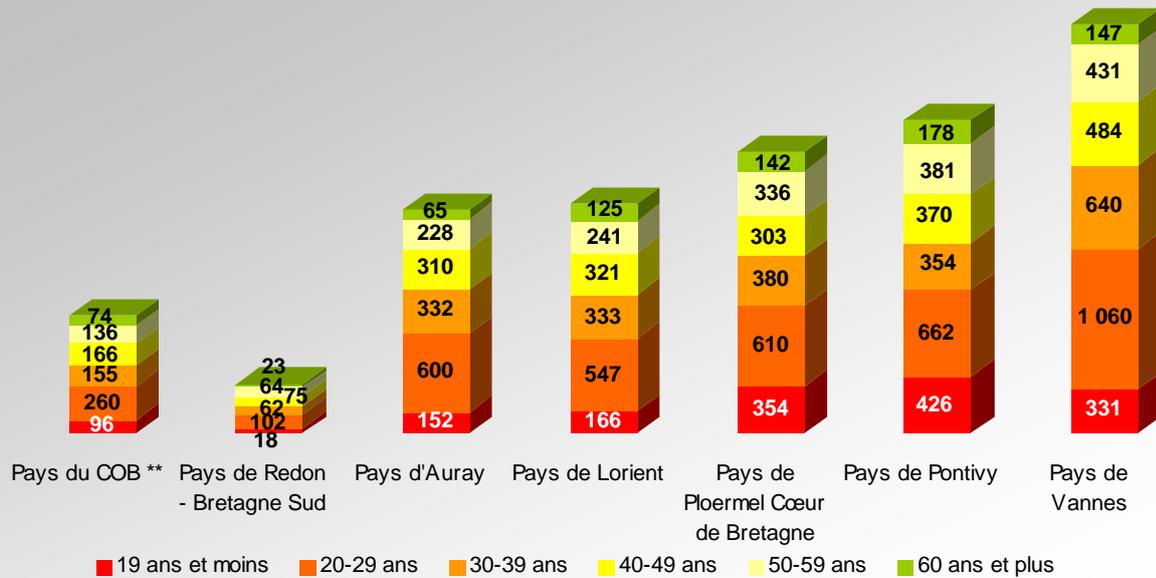


62% des salariés travaillent dans les pays de Vannes*, Pontivy et Ploërmel. Ces 3 pays rassemblent 64% des salariés en ETP.

* Pays du COB (Centre Ouest Bretagne), partie Morbihan : cantons de Gourin, Guémené-sur-Scorff et Le Faouët

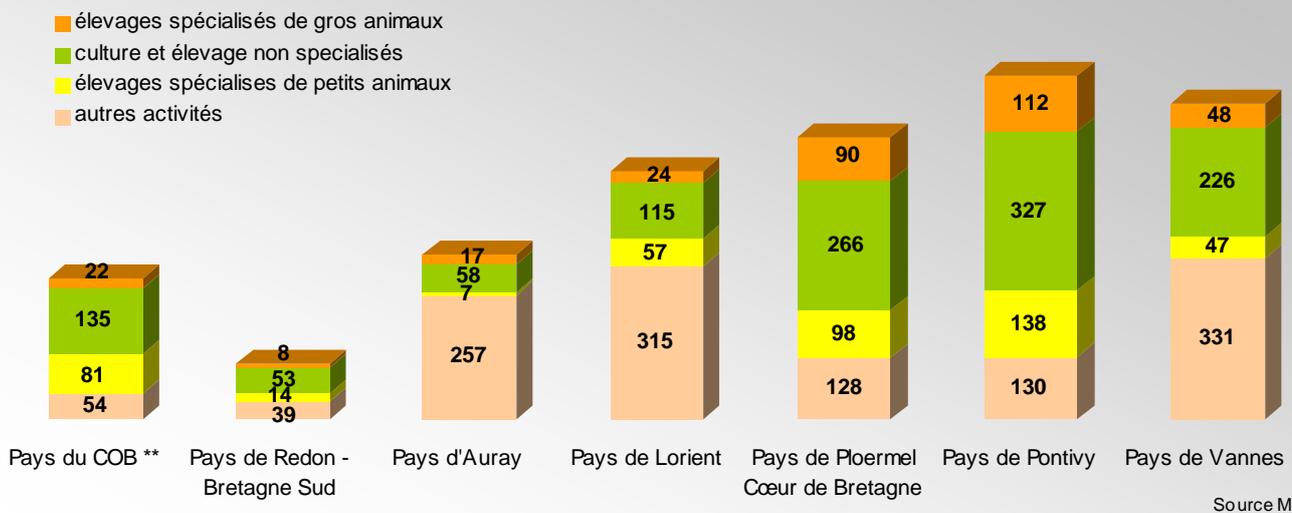
* ETP : voir avant-propos page 1

Nombre de salariés selon l'âge et par pays



31% des salariés agricoles se situent dans la tranche d'âge des 20-29 ans et sur le pays de Vannes, 34% sont dans cette même tranche d'âge.

Nombre d'employeurs par secteur de production et par pays



** : Pays du COB (Centre Ouest Bretagne), partie Morbihan : cantons de Gourin, Guéméné-sur-Scorff et Le Fauët

En 2015, les 4 bassins dominants (Pontivy, Vannes, Ploërmel et Lorient) sur le département concentrent 79% des employeurs. Ce sont les secteurs des cultures et élevages non spécialisés qui dominent sur le pays de Pontivy et Ploërmel.

LES OFFRES D'EMPLOI DE L'AGRICULTURE - ANNEE 2015

(Source DARES - Pôle Emploi)

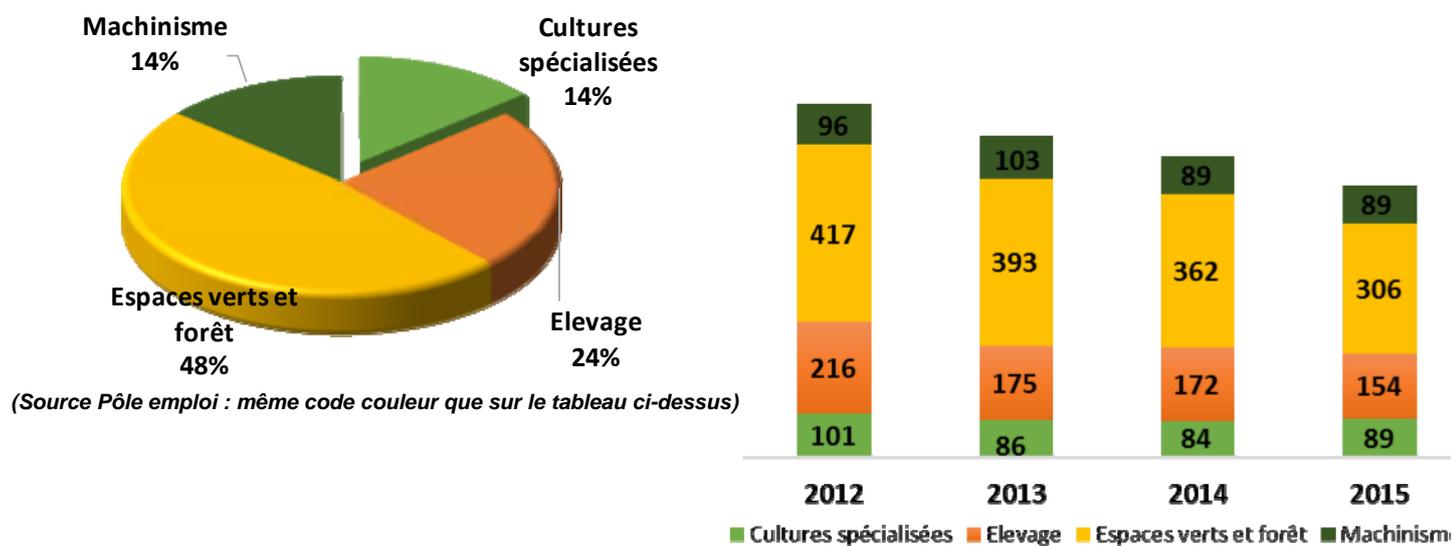
Les offres d'emploi enregistrées par code ROME* des métiers

Rome* (répertoire opérationnel des Métiers et des Emplois)	2015		2014	2013	2012	Evolution 2012/2015
	Total	%	Total	Total	Total	
Aide d'élevage agricole et aquacole	44	6%	33	58	70	-26
Élevage porcin	49	7%	52	52	45	+4
Élevage bovin ou équin	22	3%	40	30	43	-21
Maintenance d'engins (ciblé machines agricoles)	46	7%	48	47	46	0
Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière	34	5%	32	49	37	-3
Polyculture, élevage	17	2%	15	19	26	-9
Élevage de lapins et volailles	19	2%	27	14	29	-10
Supervision d'entretien et gestion de véhicules (ciblé machines agricoles)	9	1%	9	7	13	-4
Élevage d'animaux sauvages ou de compagnie	0	/	1	2	0	0
Élevage ovin ou caprin	3	/	3	0	3	0
Entretien des espaces verts	259	40%	317	354	359	-100
Horticulture et maraîchage	62	9%	59	52	62	0
Aide agricole de production légumière ou végétale	17	2%	16	20	33	-16
Aide agricole de production fruitière ou viticole	8	1%	9	14	6	+2
Arboriculture et viticulture	2	/	1	0	0	+2
Bûcheronnage et élagage	43	6%	40	34	40	+3
Sylviculture	4	/	5	5	18	-14
Total	638		707	757	830	-192

Précisions : L'offre de service aux entreprises de Pôle emploi a évolué en 2013. En effet, les entreprises peuvent gérer, en toute autonomie, leurs recrutements sur www.pole-emploi.fr, se faisant elles ne mentionnent pas systématiquement le nombre de postes réellement en recrutement. De plus, Pôle Emploi agrège, depuis septembre 2013, les offres de certains partenaires et celles-ci ne sont pas comptabilisées dans ces statistiques.

En 2015, le Pôle Emploi, en lien avec l'AEF, a recueilli 638 offres d'emploi en production agricole. Les offres collectées ont subi une baisse de 9% par rapport à 2014.

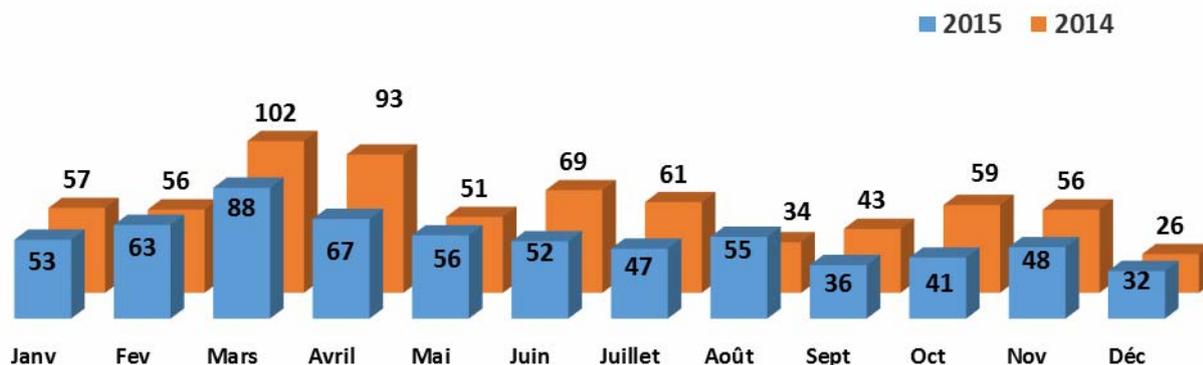
Répartition et évolution des offres d'emploi par secteur de production



*répertoire opérationnel des Métiers et des Emplois

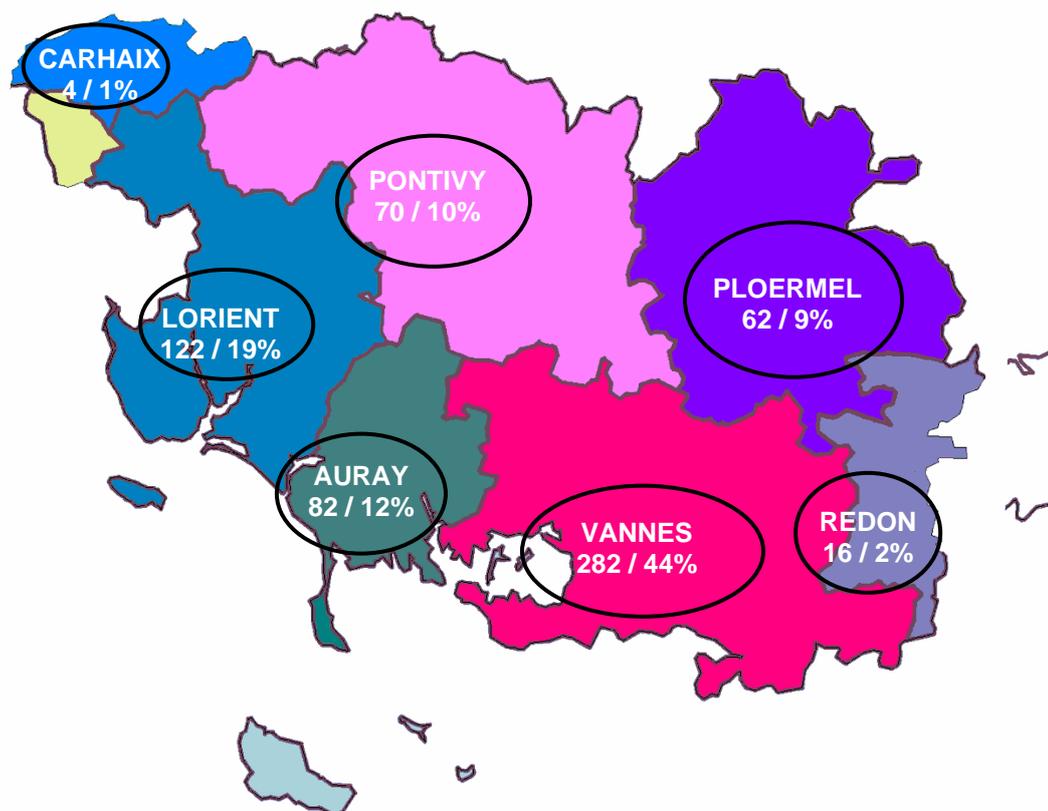
Nomenclature de classement des offres et demandes d'emploi afférente aux secteurs de productions agricoles, utilisée par Pôle Emploi et validée par les partenaires sociaux nationaux. Il n'a été retenu que les codes ROME dans lesquels les employeurs sont des entreprises de la production agricole. Nous avons écarté les métiers des « Etudes et assistance technique », « Entretien des espaces naturels » et « protection du patrimoine naturel »

Les offres d'emploi enregistrées mensuellement



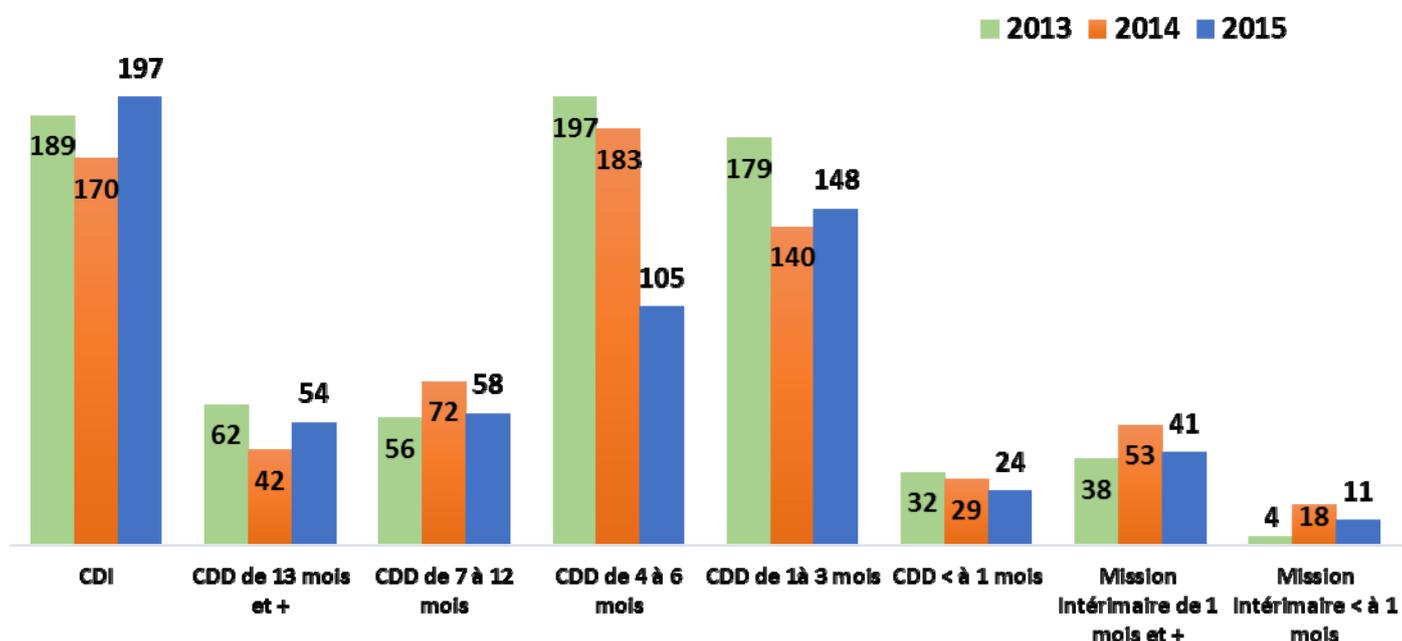
L'année 2015 se traduit par un 1^{er} semestre plus actif en termes de dépôt d'offre. On observe des pics saisonniers sur les mois de mars, avril, juin et juillet pour les travaux saisonniers dans le secteur de l'horticulture, du maraîchage, et de l'entretien des espaces verts.

Les offres d'emploi par bassin géographique d'emploi



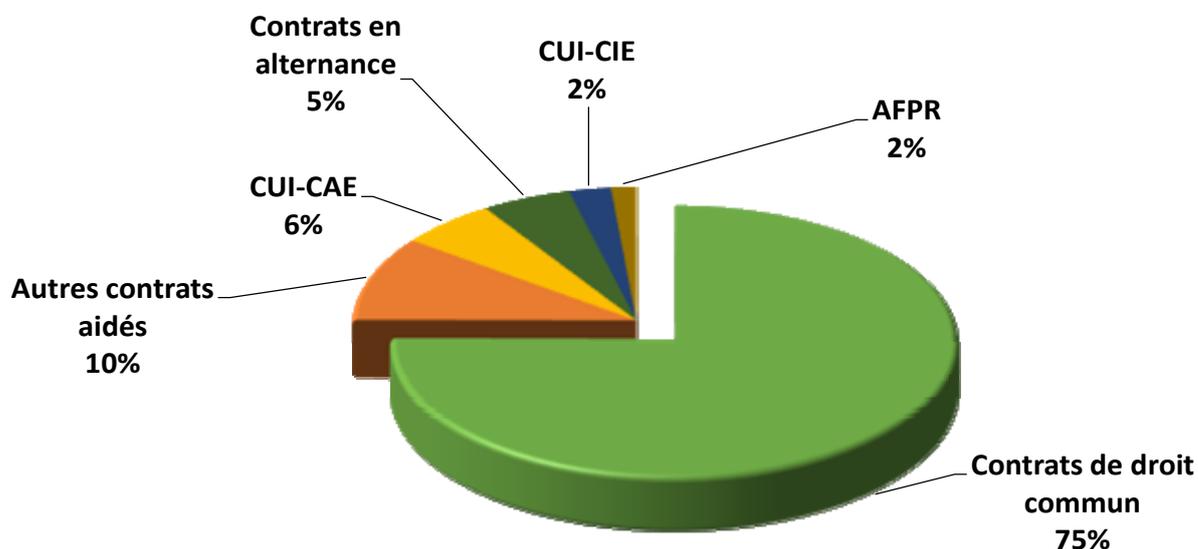
85% des offres d'emploi sont concentrées sur les bassins de Lorient, Pontivy, Auray et Vannes. Par rapport à 2014, on enregistre une diminution des offres sur le bassin de Ploërmel (13% en 2014)

Les offres d'emploi enregistrées selon la durée du contrat



En 2015, 30% des offres d'emploi sont en CDI (24% en 2014). On peut donc constater une hausse des CDI par rapport à 2014 (+15%). Et 70% des offres sont proposées en contrats CDD de durée très variable.

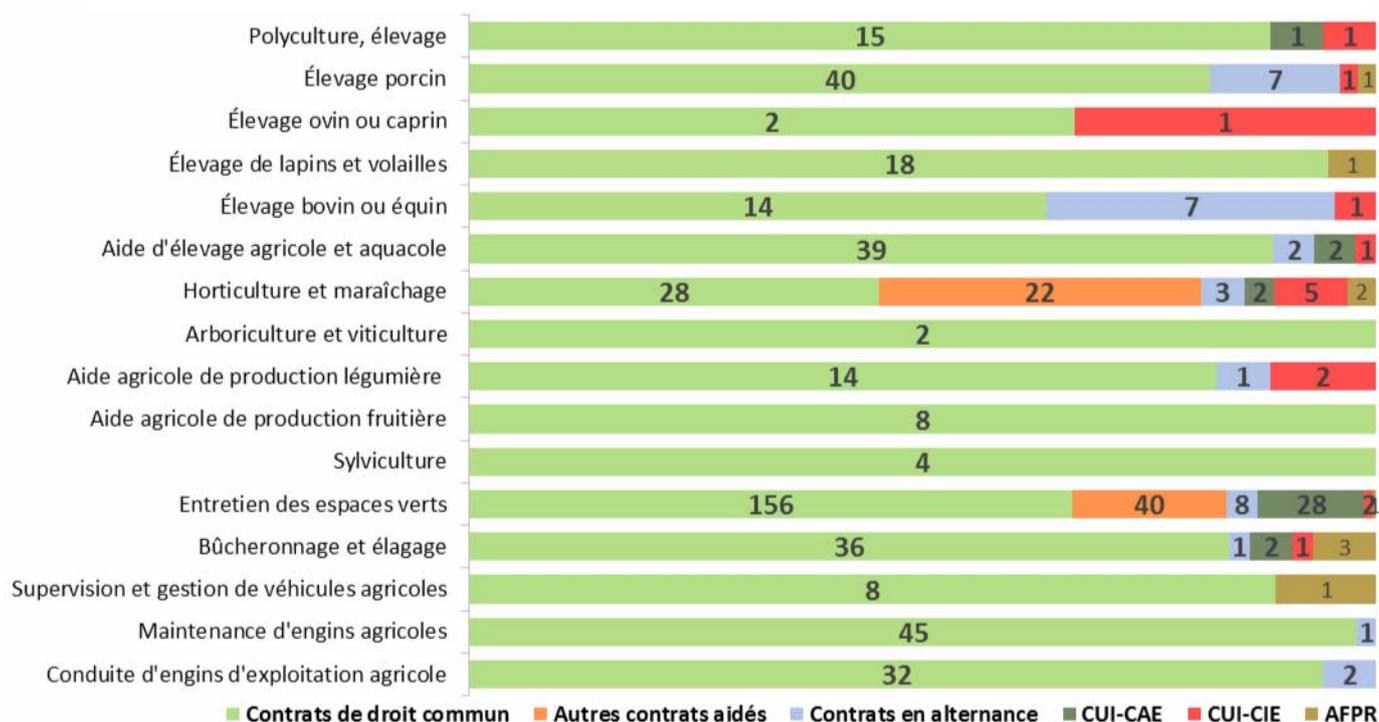
Les offres d'emploi selon le type de contrat et mesures proposés



En 2015, 75% des emplois proposés l'ont été dans le cadre de contrats de travail de droit commun (76% en 2014), à savoir sans aides publiques.

Les contrats en alternance représentent 5% des offres (3% en 2014). Ils sont signés en majorité dans les secteurs de l'élevage bovin ou équin, l'élevage porcin et l'entretien des espaces verts.

REPARTITION DES DIFFERENTS TYPES DE CONTRATS PAR SECTEUR D'ACTIVITE



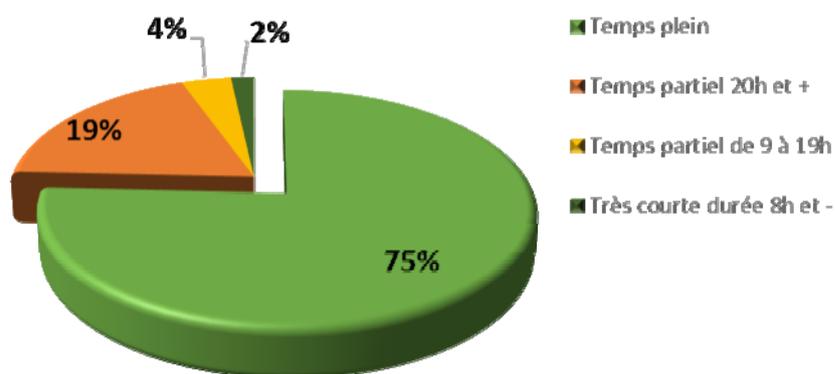
Précisions :

CUI-CIE : Contrat Unique d'Insertion - Contrat Initiative Emploi. Le CUI-CIE constitue la déclinaison, pour le secteur marchand, du « contrat unique d'insertion » (CUI). Le CUI-CIE a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

CUI-CAE : Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi. Le CUI-CAE constitue la déclinaison, pour le secteur non-marchand, du « contrat unique d'insertion » (CUI). Il a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

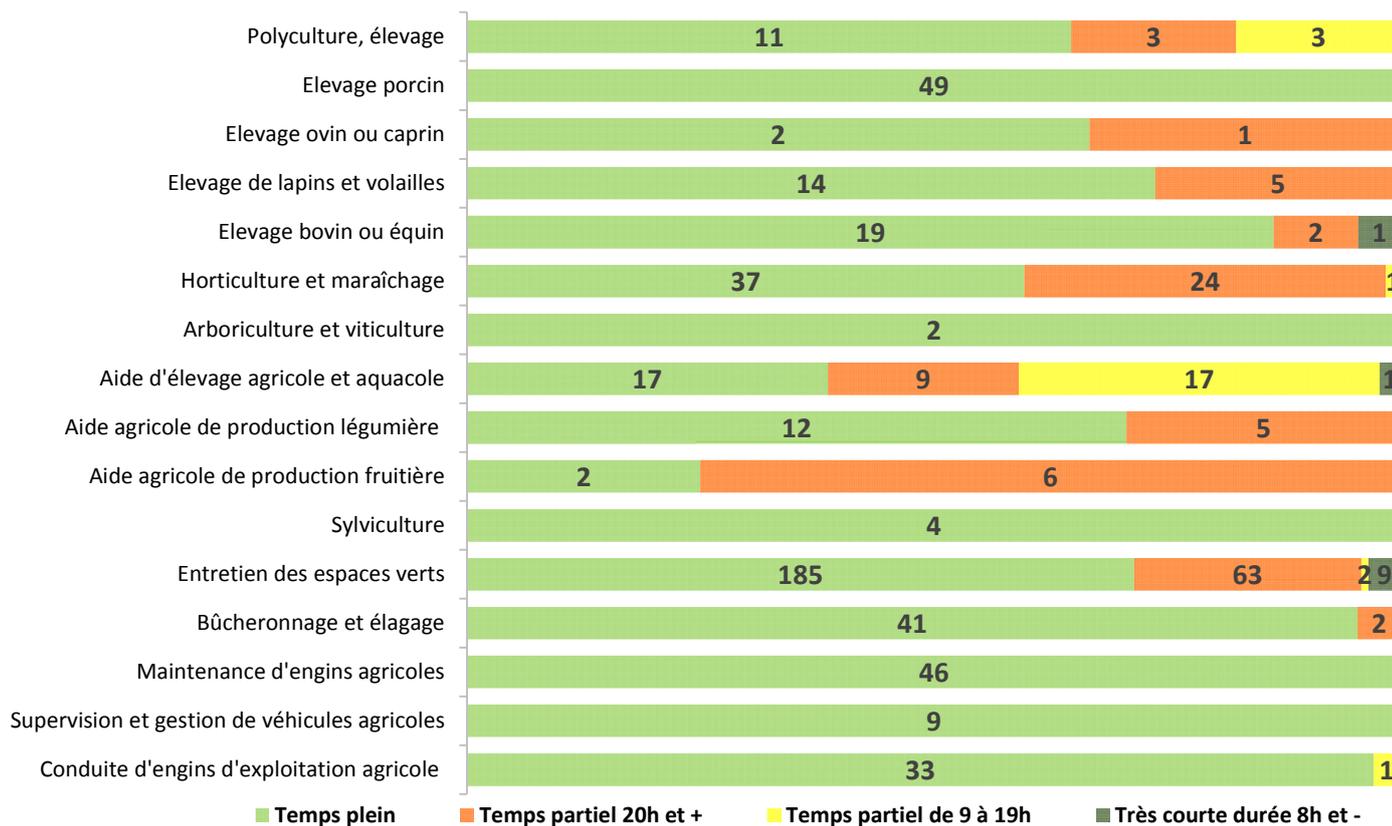
AFPR : Action de formation préalable au recrutement en vue d'un CDD d'au moins 6 mois à moins de 12 mois, un contrat de professionnalisation à durée déterminée, un contrat de travail temporaire pour des missions de minimum 6 mois dans les 9 prochains mois ; L'objectif est de résorber l'écart entre les compétences d'un candidat et des compétences requises pour un poste de travail. L'AFPR permet la mise en place d'une formation de préparation à cette prise de poste.

Les offres d'emploi enregistrées selon la durée hebdomadaire du travail

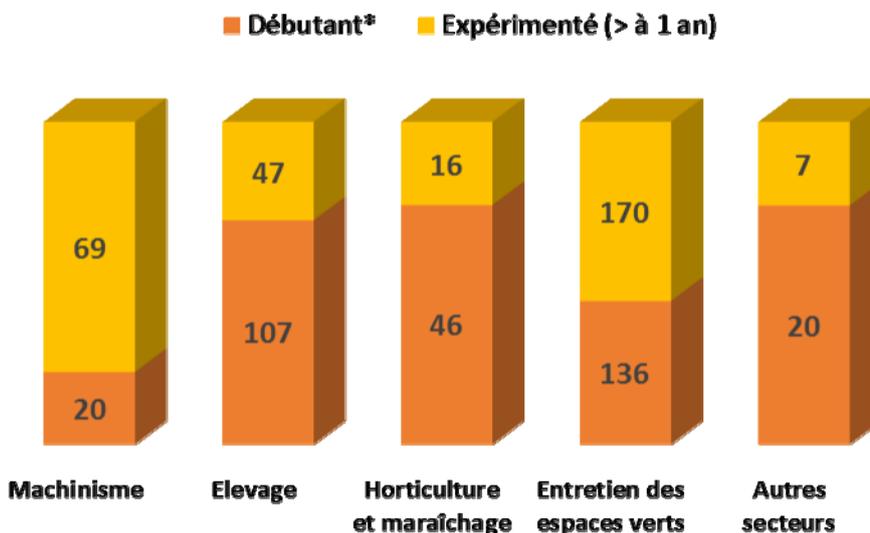


En 2015, la proportion des offres d'emploi à temps plein représente 75% des offres. Il n'y a pas d'évolutions marquantes par rapport à 2014.

REPARTITION DES OFFRES SELON LA DUREE ET PAR SECTEUR D'ACTIVITE



Les offres d'emploi selon le niveau d'expérience demandé par l'employeur



Sur l'ensemble des offres déposées, 48% des employeurs demandent au moment du dépôt de l'offre des candidats expérimentés. En élevage et machinisme, sur les 243 offres déposées, 47% s'adressent à des candidats expérimentés (57% en 2014).

Précisions :

*La notion de débutant est souvent comprise par les employeurs comme une personne sortant de formation agricole à la recherche d'un premier emploi.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE L'AGRICULTURE

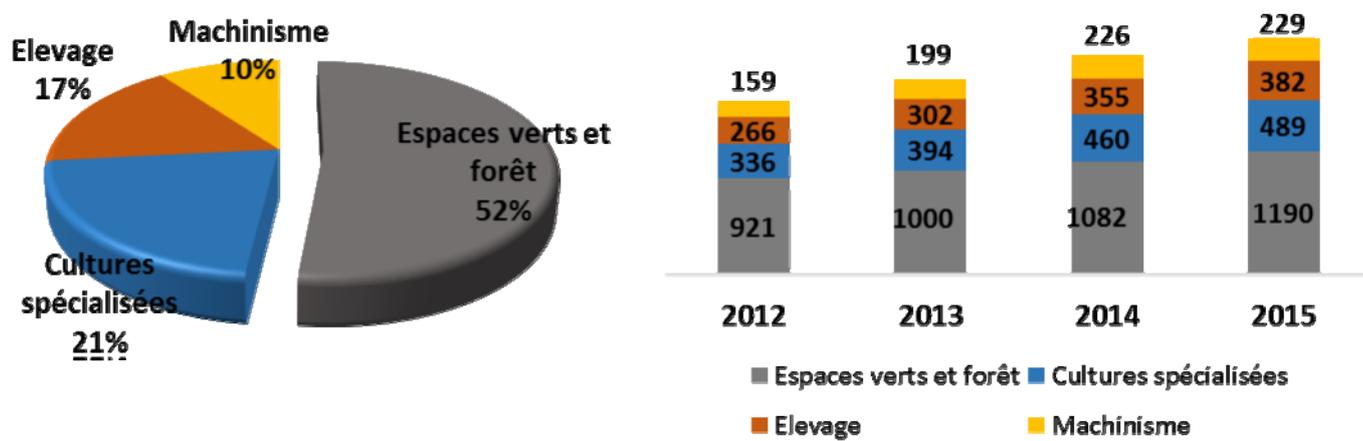
Etat des inscriptions à Pôle Emploi au 31 décembre 2015

(Source DARES - Pôle Emploi)

CODE ROME*	CATEGORIES			2013	2014	2015		Evolution 2014/ 2015
	A	B	C			TOTAL	%	
Entretien des espaces verts	788	155	168	938	1019	1111	48%	+92
Horticulture et maraîchage	240	45	40	263	305	325	14%	+20
Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière	113	14	28	141	156	155	6%	-1
Polyculture, élevage	91	14	16	93	107	121	5%	+14
Aide agricole de production légumière ou végétale	62	13	14	75	91	89	3%	-2
Elevage bovin ou équin	55	9	13	68	73	77	3%	+4
Aide d'élevage agricole et aquacole	41	8	10	47	59	59	2%	0
Aide agricole de production fruitière ou viticole	37	14	9	46	53	60	2%	+7
Bûcheronnage et élagage	39	5	14	45	41	58	2%	+17
Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles	34	6	9	42	48	49	2%	+1
Elevage de lapins et volailles	26	8	9	37	45	43	1%	-2
Elevage d'animaux sauvages ou de compagnie	28	1	3	30	25	32	1%	+7
Elevage porcin	27	3	3	16	31	33	1%	+2
Sylviculture	13	3	5	17	22	21	0	-1
Supervision d'entretien et gestion de véhicules	20	2	3	16	22	25	0	+3
Elevage ovin ou caprin	12	2	3	11	15	17	0	+2
Arboriculture et viticulture	9	2	4	10	11	15	0	+4
TOTAL	1635	304	351	1895	2123	2290		+167

Au 31 décembre 2015, 2290 personnes étaient inscrites comme demandeurs d'emploi sur les métiers de l'agriculture, soit +8% par rapport à 2014.

Répartition des demandeurs par secteur de production (catégorie A, B, C)

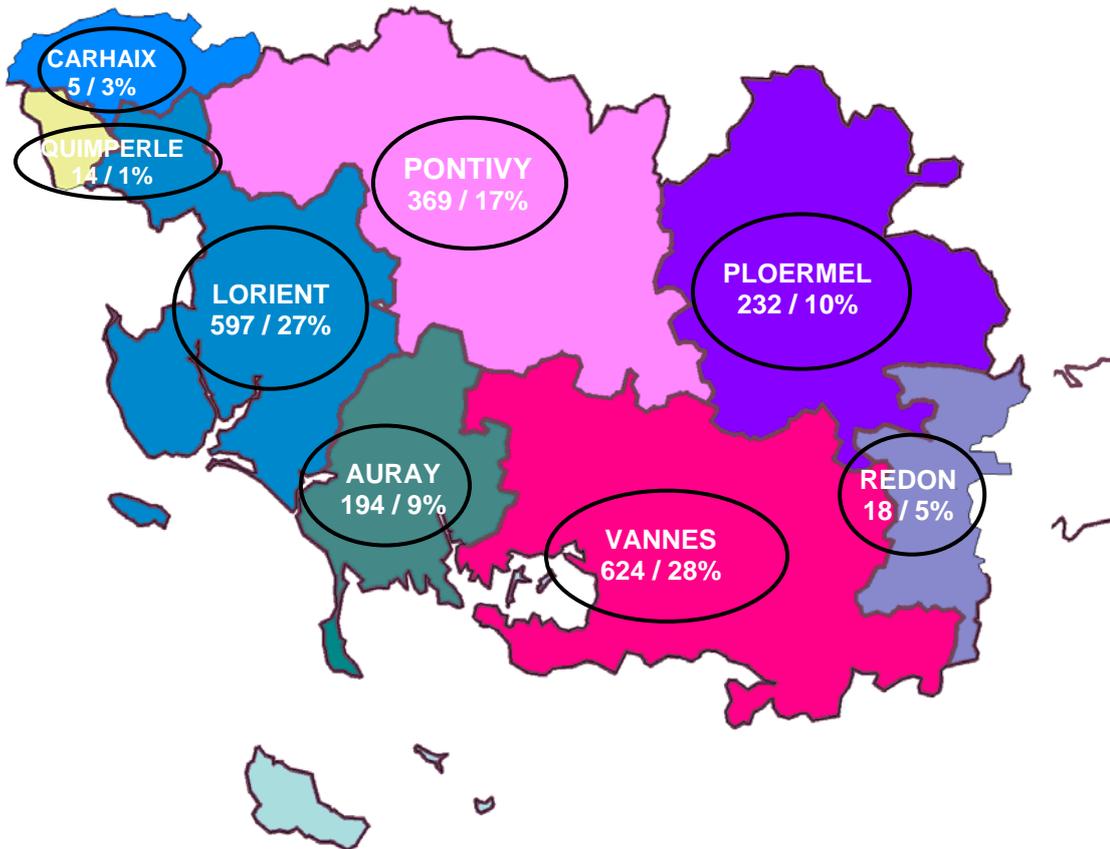


*répertoire opérationnel des Métiers et des Emplois

Nomenclature de classement des offres et demandes d'emploi afférente aux secteurs de productions agricoles, utilisée par Pôle Emploi et validée par les partenaires sociaux nationaux. Il n'a été retenu que les codes ROME dans lesquels les employeurs sont des entreprises de la production agricole. Nous avons écarté les métiers des « Etudes et assistance technique », « Entretien des espaces naturels » et « protection du patrimoine naturel »

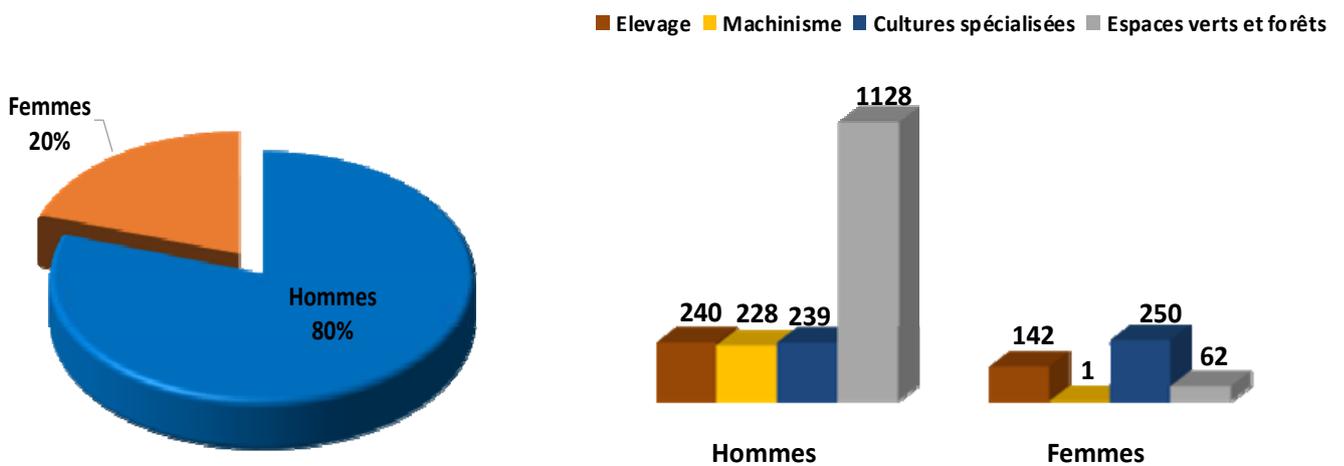
2290 demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre 2015

Par bassin d'emploi (catégorie A, B, C)



83% des demandeurs d'emploi se trouvent sur les bassins de Vannes, Pontivy, Auray et Lorient.

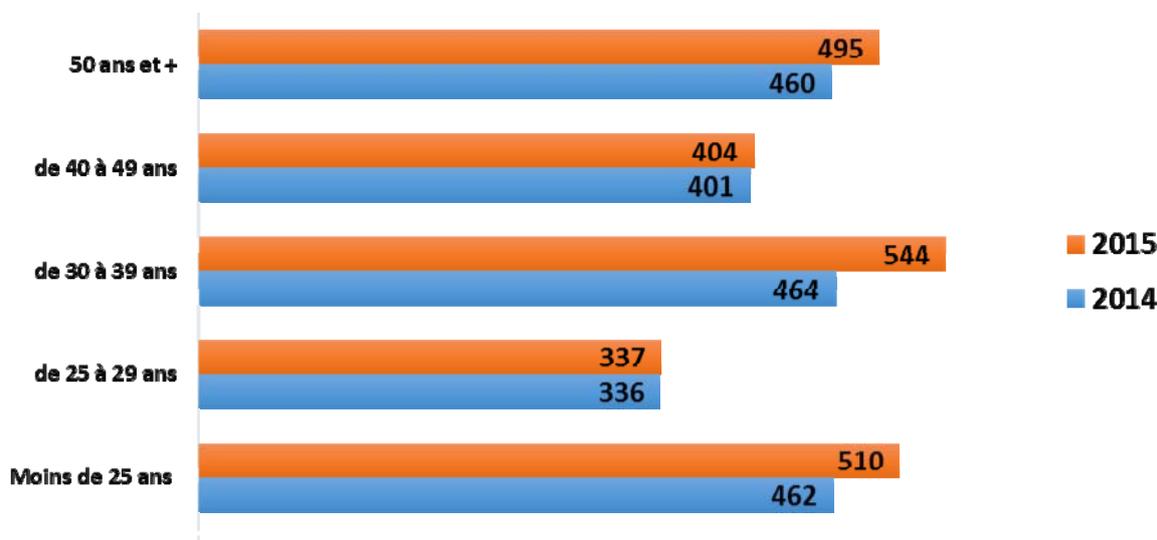
Par sexe (catégorie A, B, C)



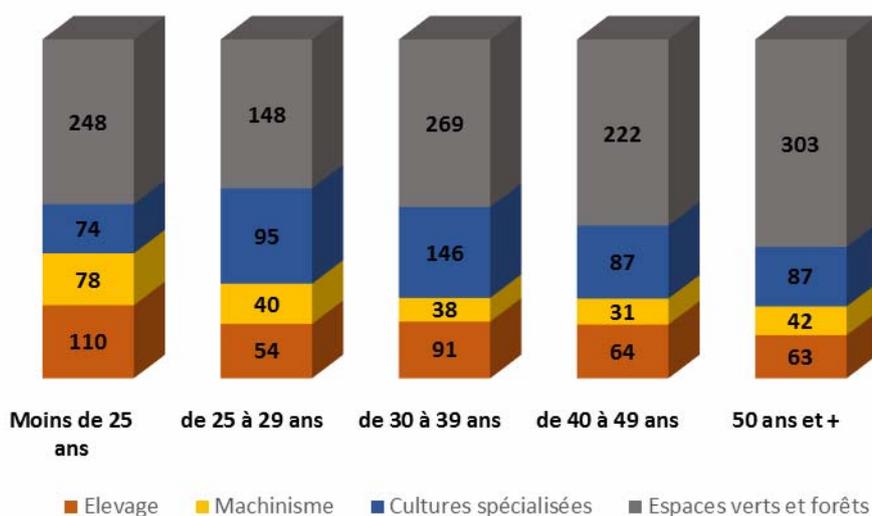
80% des demandes d'emploi sont des candidatures masculines. En majorité dans les secteurs du machinisme et de la conduite d'engins agricoles et l'entretien en espaces verts.

Les femmes sont bien représentées dans les métiers de l'élevage. Elles sont néanmoins plus nombreuses dans le secteur des cultures spécialisées.

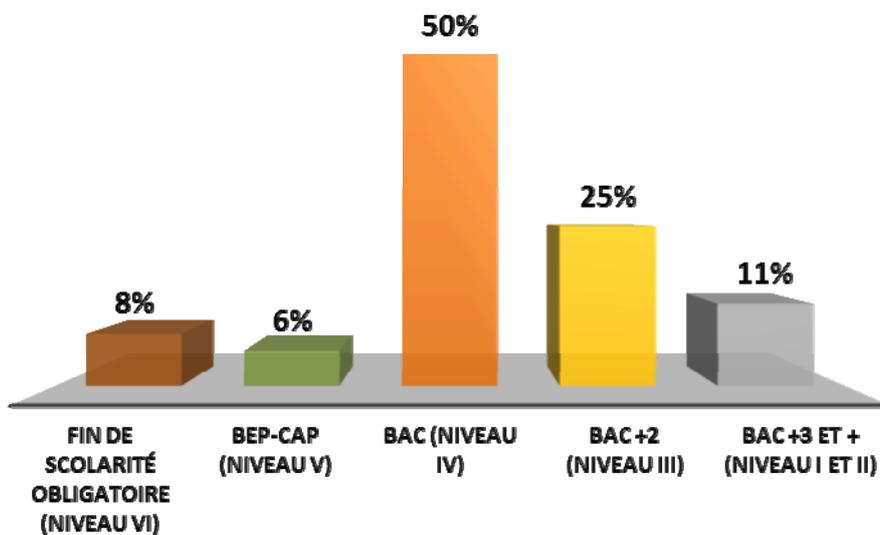
Par tranche d'âge (catégorie A, B, C)



L'augmentation du nombre des demandeurs d'emploi est significative pour la tranche d'âge des moins de 25 ans et des 30-39 ans.



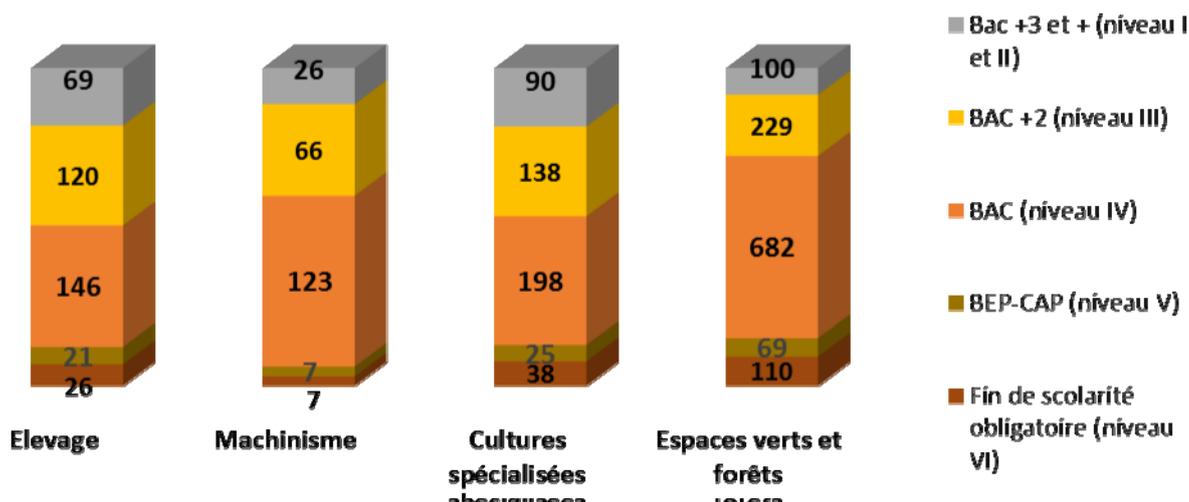
Par niveau de formation générale (catégorie A, B, C)



Précisions :

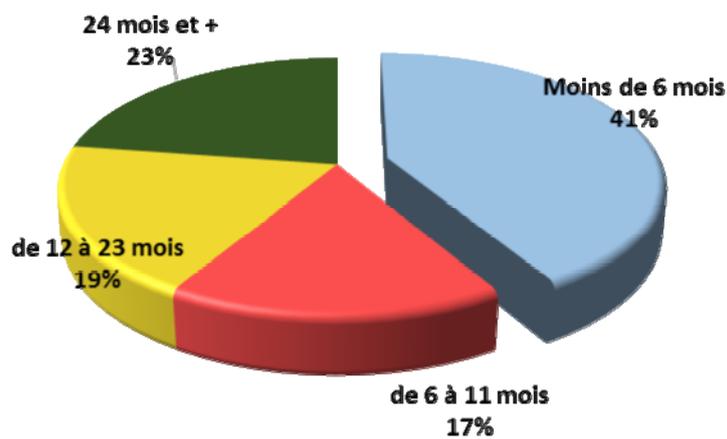
Le niveau de formation peut concerner une formation d'un autre secteur d'activité que celui du métier déterminé par le code Rome où le demandeur d'emploi est inscrit.

En 2015, 86% des DE ont au minimum le niveau BAC (87% en 2014).

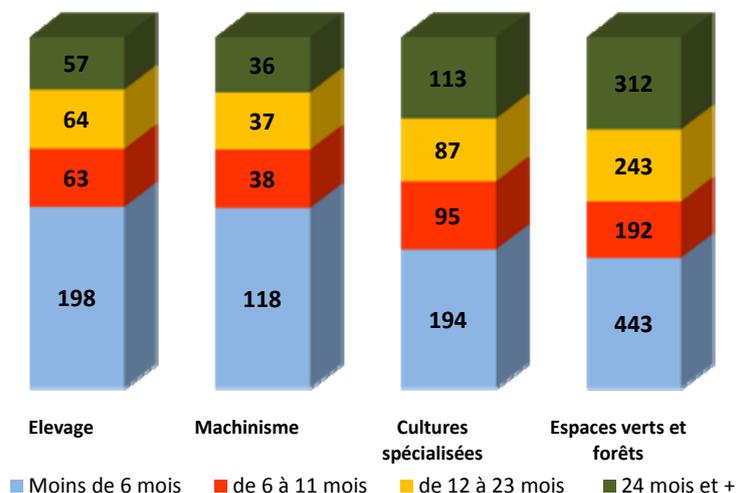


CONSEIL DE LECTURE : le total de la catégorie niveau de formation résulte de l'addition de la couleur.
 Exemple : 146 demandeurs d'emploi ayant le niveau IV postulent en élevage et représentent la proportion majoritaire dans ce secteur d'activité.

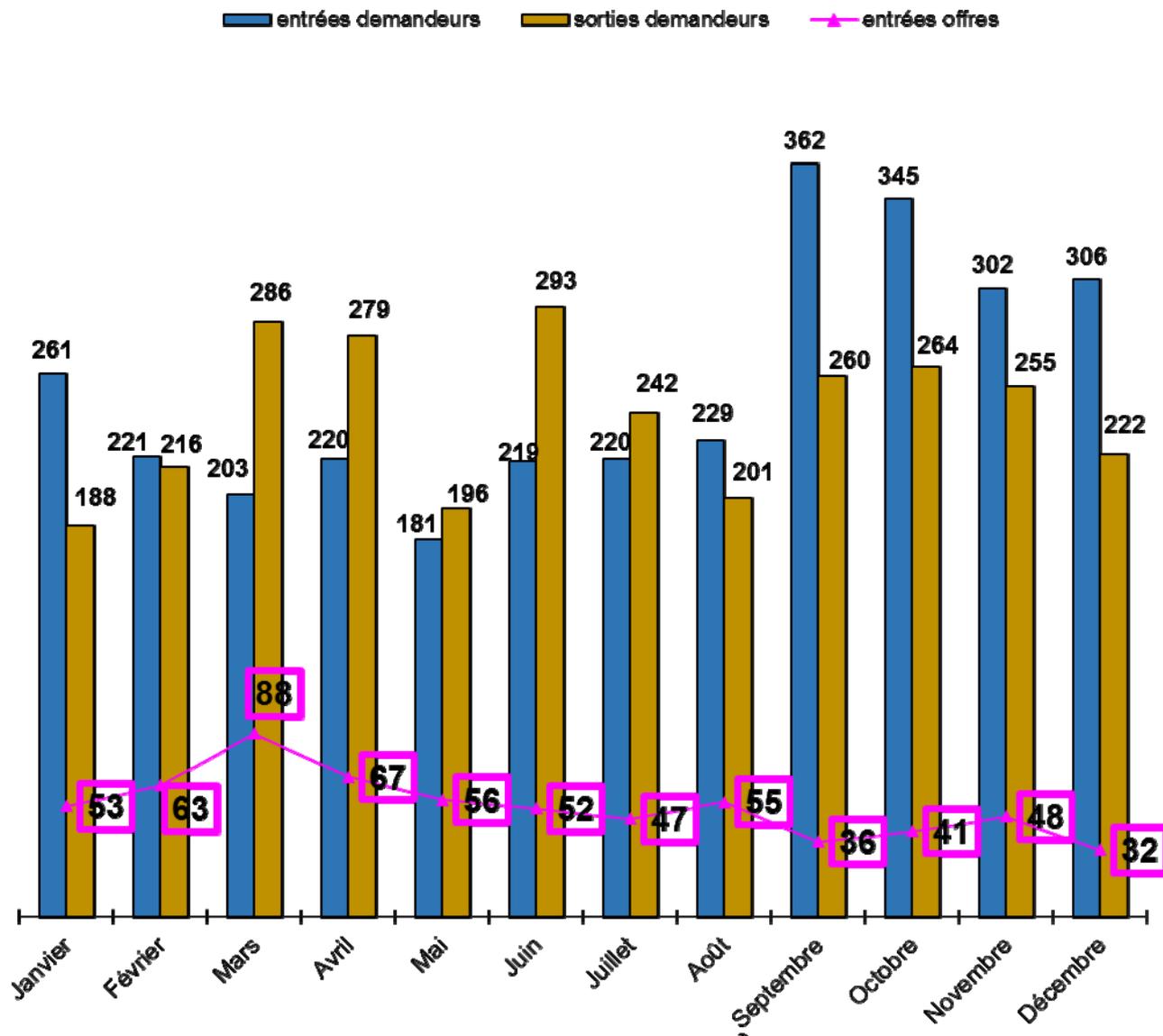
Selon leur durée d'inscription (catégorie A, B, C)



En 2015, 41% des demandeurs d'emploi en production agricole ont une durée d'inscription de moins de 6 mois (43% en 2014) notamment dans le secteur des espaces verts et des cultures spécialisées (activité saisonnière).



FLUX MENSUELS CONSTATES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN PRODUCTION AGRICOLE EN 2015



Les sorties des DE sont plus marquées sur le 1^{er} semestre de l'année alors que les entrées sont regroupées sur le 2^{ème} semestre. Le flux des entrées et des sorties reflète les saisons agricoles départementales. Les mois d'automne voient les inscriptions de demandeurs d'emploi augmenter, selon le double effet des fins de contrats dans les activités végétales et les inscriptions des jeunes ayant terminé leur scolarité en juin.

Notes sur les données (source CRAB):

- Les effectifs se rapportent aux personnes inscrites dans des cycles de **formations diplômantes**. Ne sont donc pas pris en compte les attestations ou certificats délivrés par les centres de formation hors diplômes.
- En **formation initiale (formation scolaire et apprentissage)**, les chiffres s'intéressent principalement aux jeunes en **année d'inscription à l'examen**, c'est-à-dire les sortants d'un cycle de formation (ex. : 2^{ème} année de CAPA ou terminale Bac Pro ou 2^{ème} année de BTSA). Les effectifs en 1^{ère} année de CAPA, seconde professionnelle, première Bac Pro, 1^{ère} année de BTSA... sont considérés en début de cycle de formation.
- Les informations sur les stagiaires en **formation professionnelle continue** ne sont pas présentées dans cette édition, les données de l'année 2015/2016 n'étant pas disponibles.
- Le champ des formations se limite aux **formations préparant aux métiers de la production agricole** (cultures, élevages, agro-équipement, aménagement). Sont donc exclues les formations générales et technologiques, ainsi que celles préparant aux métiers du commerce, des services et de la transformation.

FORMATION INITIALE (FORMATION SCOLAIRE ET APPRENTISSAGE) EN 2015/2016

659 jeunes sont en année terminale de formation initiale dans les spécialités de la production agricole
En comptabilisant les effectifs en début et en fin de cycle, le nombre de jeunes en formation initiale est de 1671.

Effectifs en FORMATION SCOLAIRE par spécialité de production, par niveau

	Année terminale de formation					Début et fin de cycle de formation
	Niveau V (CAPA)	Niveau IV (Bac pro)	Niveau III (BTSA)	Total	% par production	
Productions animales et polyculture élevage*	20	170	66	256	54 %	710
Productions maraîchères et horticoles	11	11	0	22	5 %	46
Productions végétales	0	0	14	14	3 %	86
Agro-équipement	0	21	0	21	4 %	87
Aménagement**	36	73	54	163	34 %	397
Total	67	275	134	476	100 %	1 326
% par niveau	14 %	58 %	28 %	100 %		

* Y compris les formations aux activités liées au cheval, dans la mesure où les spécialités du domaine équin ne sont pas toujours identifiées.

Et y compris les formations à l'élevage canin et félin.

** Aménagement : travaux paysagers, entretien des espaces naturels, des espaces ruraux et de la faune, protection de l'environnement

Source : DRAAF - SRFD – Traitement : Observatoire emploi formation de l'agriculture (CRAB)

Effectifs en FORMATION PAR APPRENTISSAGE par spécialité de production, par niveau

	Année terminale de formation					Début et fin de cycle de formation
	Niveau V (CAPA, BPA)	Niveau IV (Bac pro, BP, CS)	Niveau III (BTSA)	Total	% par production	
Productions animales et polyculture élevage*	7	37	0	44	24 %	81
Productions maraîchères et horticoles	9	2	0	11	6 %	19
Productions végétales	0	0	0	0	0 %	0
Agro-équipement	0	11	0	11	6 %	31
Aménagement**	61	47	9	117	64 %	214
Total	77	97	9	183	100 %	345
% par niveau	42 %	53 %	5 %	100 %		

* Y compris les formations aux activités liées au cheval, dans la mesure où les spécialités du domaine équin ne sont pas toujours identifiées.

Et y compris les formations à l'élevage canin et félin.

** Aménagement : travaux paysagers, travaux forestiers

Source : DRAAF - SRFD – Traitement : Observatoire emploi formation de l'agriculture (CRAB)

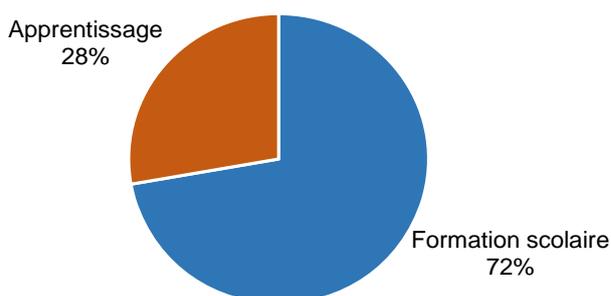
En formation scolaire, la majorité (58 %) des élèves terminent un cycle de formation de niveau IV. Près de 3 sur 10 sont dans une formation de niveau III. Le niveau V ne représente que 14 % des effectifs.

En formation par apprentissage, les effectifs sont surtout présents aux niveaux IV (53 % des apprentis) et au niveau V (42 %). Le niveau III ne compte donc que 5 % des apprentis.

La majorité des apprentis (64 %) se forme en aménagement. Dans ce domaine, la quasi-totalité d'entre eux (92 %) se forme aux métiers du paysage.

En formation scolaire, ce sont les formations aux productions animales / polyculture-élevage qui dominent avec 54 % des scolaires.

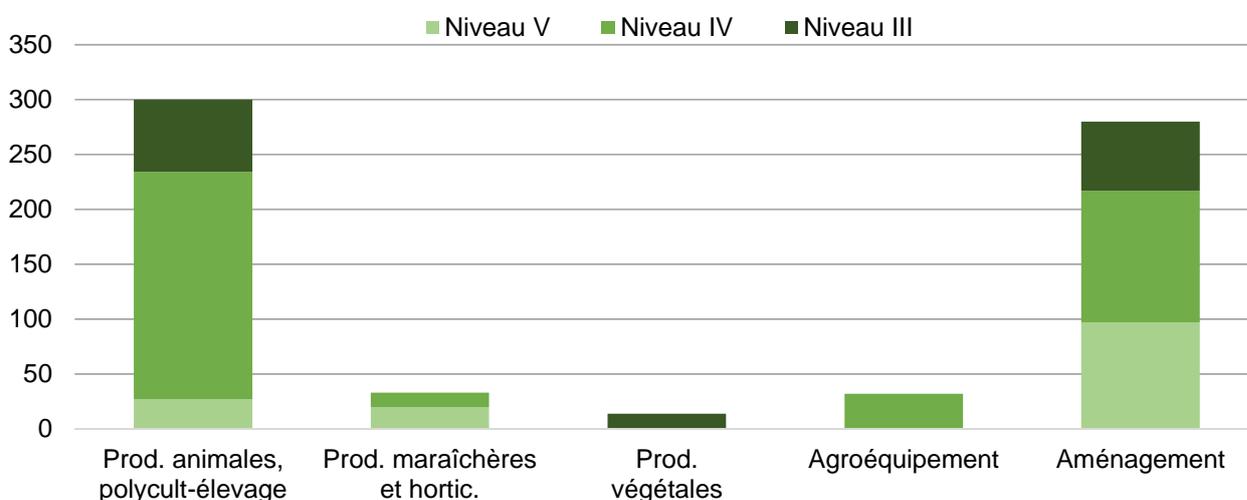
**Effectifs en FORMATION INITIALE
par statut de formation - 2015/2016**



Parmi les 659 jeunes en formation initiale, 72% sont en formation scolaire et 28% en apprentissage (183). Au niveau régional, les scolaires représentent 75% des effectifs et les apprentis 25%.

Source : DRAAF – SRFD, effectifs en fin de cycle de formation
Traitement : Observatoire emploi formation de l'agriculture (CRAB)

Effectifs en FORMATION INITIALE par spécialité et niveau de formation - 2015/2016



Source : DRAAF – SRFD, effectifs en fin de cycle de formation
Traitement : Observatoire emploi formation de l'agriculture (CRAB)

Le nombre de jeunes en année terminale de formation initiale est en baisse de 2,5 % par rapport à l'année scolaire 2014/2015 (-17 jeunes). Cette baisse est liée à la diminution au niveau IV (-43), tandis que les niveaux V et III sont en légère augmentation (respectivement +18 et +8). Par contre, sur l'ensemble des effectifs en début et fin de cycle de formation, le nombre de jeunes augmente de 1 % (+17), grâce à une augmentation au niveau V (+35) qui compense une baisse au niveau IV (-23).

En 2015/2016, sur les 659 jeunes en fin de cycle de formation, 46 % sont en formation en productions animales / polyculture élevage. Les spécialités liées à l'aménagement comptent 42 % des effectifs. Parmi ces derniers, 81 % se préparent aux métiers des travaux paysagers (soit 226 jeunes).

56 % des jeunes préparent un diplôme de niveau IV (Bac pro, BP, CS), contre 51 % au niveau régional. Le niveau IV compte 69 % des effectifs en productions animales / polyculture élevage et l'ensemble des jeunes en agroéquipement.

Les jeunes en année terminale de formation de niveau V sont surtout présents dans les formations maraîchères et horticoles (20 jeunes sur 33 dans ce domaine) et dans les formations aux travaux paysagers (43 % des effectifs dans ce domaine). Sur l'ensemble des formations agricoles, le niveau V (CAPA, BPA) compte 22 % des effectifs.

Quant au niveau III, il occupe 22 % des jeunes en productions animales / polyculture élevage (contre 36 % au niveau régional) et 10 % en travaux paysagers (17 % au niveau régional). Les élèves en formations en productions végétales sont tous en formation de niveau III.

Le Morbihan regroupe 24 % des jeunes bretons en formation initiale : 23 % des scolaires et 27 % des apprentis. Le département est particulièrement bien positionné dans les formations à l'élevage canin avec 59 % des effectifs de la région dans cette spécialité.

Après leur examen, une partie des jeunes en formation initiale va poursuivre des études. Une partie de ceux qui auront obtenu leur diplôme de niveau V continuera par une formation de niveau IV ; et ceci vaut également pour les jeunes dans les formations de niveau IV ou III. Ainsi, les 659 jeunes ne vont pas tous être directement disponibles sur le marché de l'emploi après leur examen. Ce facteur doit être pris en compte dans un objectif d'analyse de la dimension du dispositif de formation par rapport aux besoins en emplois du secteur agricole.

Liste des abréviations :

- CAPA** : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole
- Seconde pro** : seconde professionnelle
- BPA** : Brevet Professionnel Agricole
- Bac Pro** : baccalauréat professionnel
- BP** : Brevet Professionnel
- BTSA** : Brevet de Technicien Supérieur Agricole
- CS** : Certificat de Spécialisation

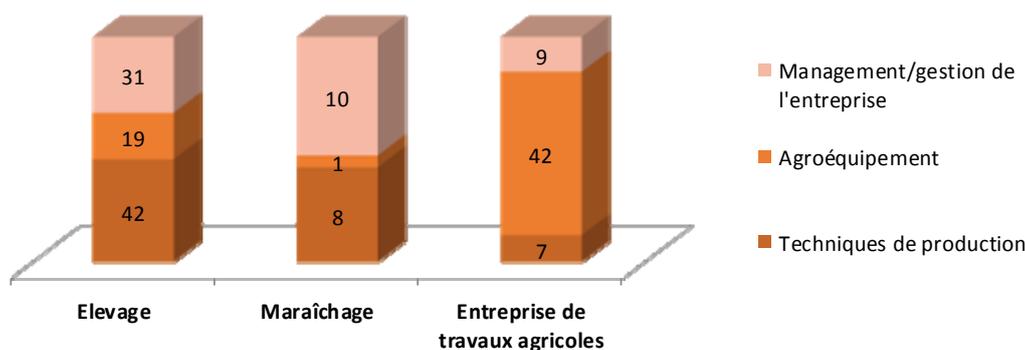


LES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION EN 2015 EN BRETAGNE

Source **FAFSEA Bretagne**

Parmi les 169 contrats de professionnalisation conclus dans les secteurs d'activité relevant des champs d'intervention des AEF, 54% ont été conclus dans des exploitations d'élevage. 30% des contrats de professionnalisation concernent des formations destinés au développement des compétences en gestion de l'entreprise et du management.

Répartition des contrats de professionnalisation selon le secteur d'activité de l'entreprise



BILAN DU DISPOSITIF ADEMA EN BRETAGNE – ANNEE 2015



(Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles) - www.fafsea.com/adema/

Mise en œuvre et financée par le FAFSEA (OPCA et OPACIF des salariés de l'agriculture et de certains demandeurs d'emploi), le dispositif d'accès des demandeurs d'emploi aux métiers de l'agriculture permet de découvrir la diversité des métiers au travers d'un parcours de 154 heures de formation dont 3 semaines en entreprise agricole.

En 2015, 152 demandeurs d'emploi ont été inscrits à ce dispositif, dont 41% de femmes (+7% par rapport à 2014). L'âge moyen des stagiaires ADEMA est de 38 ans. 38 stagiaires avaient plus de 45 ans en 2015.

152 ADEMA en 2015 en Bretagne

